

Par delà la politique...

Le Congrès de la Langue française — Montréal, pauvre observatoire et ville difficile — Le jeune Franco-Américain de l'Est qui s'intéresse aux Canadiens français de la Californie — Du côté de la Louisiane: patronage et présidence d'honneur singulièrement représentatifs — En Nouvelle-Angleterre: on dirait d'une sorte de croisade — Hommage à l'Évangéline

Il y a maintes autres choses que les débats politiques, si importants, si passionnants qu'ils puissent être. Si nous parlions ce matin de l'une de ces autres choses...

Ce n'est pas la matière qui nous ferait défaut. De tous les points de l'Amérique presque nous arrivent les échos du mouvement que suscite le Deuxième Congrès de la Langue française. Si nous le voulons, si nous savons tous y mettre la main, ce Congrès marquera vraiment une date dans la vie des groupes français d'Amérique.

Déjà, il éveille des curiosités, il provoque des initiatives, il suscite des bonnes volontés qui permettent de larges espoirs.

Il ne reste qu'à accentuer, qu'à ordonner ce courant pour qu'il donne en juin prochain son résultat maximum et qu'il assure au Congrès de longues et fructueuses suites.

Car, et il ne faut jamais se lasser de le répéter, le Congrès, s'il doit être, à certains égards, un aboutissement, doit être pareillement le point de départ d'une nouvelle et puissante action.

Il serait absurde de ne point organiser la mise en oeuvre durable, la permanente collaboration, des forces que l'on est actuellement à éveiller, à soulever.

Pour juger de l'importance du mouvement qui se développe, Montréal est un assez pauvre observatoire.

La plupart de nos journaux d'abord ne paraissent pas attachés au Congrès qu'un intérêt plutôt médiocre. Pris entre ces feuilles et les journaux anglais, que la question, on le conçoit, ne passionne pas, grand nombre de Montréalais ne savent à peu près rien de ce qui se prépare.

Puis, il faut bien le confesser, Montréal est probablement l'une des villes d'Amérique où il est le plus difficile à ce propos de secouer le public.

La ville est à la fois trop grande et trop cosmopolite pour faciliter les mouvements d'ensemble. Le fait aussi que les Canadiens français y sont en très grande majorité ajoute encore — pour paradoxale que la chose puisse d'abord paraître — à la difficulté de l'organisation. Ceux-ci n'éprouvent pas, quelque nécessaire que puisse être l'action commune, ce besoin de se retrouver, de se sentir les coudes, de s'organiser pour la résistance, qui est naturel aux groupes minoritaires.

Si le travail est difficile, ce n'est toutefois pour une raison de plus d'y porter une très grande bonne volonté, une vigoureuse détermination.

C'est à la Saint-Jean-Baptiste qu'on a confié le gros de l'organisation. A tous donc d'appuyer son effort.

... Il serait vraiment par trop déplorable que Montréal, qui se vante si volontiers d'être l'une des plus grandes villes françaises du monde, n'en offre pas la preuve, visible et tangible, à nos visiteurs de l'extérieur, qu'elle les scandalise au contraire par son apparente apathie.

Entre tant de pièces qui excitent l'admiration et la plus vive sympathie, ce n'en aperçoit pas de plus touchante que celle d'un jeune Franco-Américain, qui nous écrit de Boston. — Je vois, nous dit-il, que vous êtes déjà assurés de la présence à Québec de délégations franco-américaines, que des comités se forment à travers les Etats de l'Est, et jusqu'en Louisiane. Mais j'ai beau feuilleter les journaux, je n'y vois rien à propos des Canadiens français de la Californie. Est-ce qu'on ignore leur existence? Est-ce qu'on n'a pas encore pris contact avec eux? Est-ce qu'on ne les a pas invités? Ils sont pourtant organisés, ils ont des journaux français, des églises où l'on prie en français, des clubs, des sociétés où la langue française est obligatoire... Si je puis être de quelque utilité, je me tiens à la disposition du Comité de Québec.

L'homme qui écrit ces choses, qui offre ainsi, de Boston, son concours aux gens de Québec pour les mettre en contact avec ses amis de la Californie, n'occupe apparemment aucun poste important; mais c'est vraiment un

patriote. Que d'autres suivent son exemple, et nous pourrions faire à Québec la revue de tous les groupes français d'Amérique.

Pour le reste, nous ne savons si les organisateurs du Congrès sont déjà en relations avec les groupes du Pacifique, mais l'on peut tenir pour assuré que ceux-ci, comme les Français de l'Est et du Sud, seront dans cette grande réunion de famille les très bien venus, qu'on sera très heureux d'y nouer ou d'y renouveler connaissance avec eux.

A feuilleter les journaux de la Nouvelle-Angleterre, on a l'impression d'une sorte de croisade.

Chaque jour on y voit des notes sur le Congrès, le récit de réunions publiques, de séances d'organisation, l'annonce de nouveaux comités régionaux, etc. Des hommes se donnent à cette oeuvre avec un admirable dévouement.

Si le mouvement continue de susciter de pareilles ardeurs, les gens du Québec risquent — il vaut autant le dire tout de suite — de faire assez médiocre figure devant nos frères de l'extérieur.

Il ne faut pourtant pas qu'il en soit ainsi. Il faut que ceux-ci sentent que notre province reste le principal foyer de vie française en Amérique.

S'il en était autrement, quelle déception — et quel scandale! — pour eux!

Du fond de la Louisiane nous arrive une note fort encourageante: Le succès déjà obtenu, nous écrit-on, dépasse nos espérances et nous paie de nos efforts...

Détail significatif, et que ne songe pas à noter notre correspondant: cette lettre optimiste est écrite sur un papier qui porte l'en-tête suivant: Université de la Louisiane — Baton Rouge — Deuxième Congrès de la Langue française — Québec, 27 juin-1er juillet 1937 —

Conservons notre héritage français. Et l'on y voit, toutes ces indications sont naturellement en français, que le président d'honneur du comité louisianais n'est autre que le propre gouverneur de l'Etat, M. Richard W. Leche, que ce comité a pour patrons S. E. Mgr Rummel, archevêque de la Nouvelle-Orléans, le président James Monroe Smith, de l'Université de la Louisiane, le président Robert L. Menet, de l'Université Tulane, et le très révérend H.-A. Gaudin, président de l'Université Loyola, pour présidents d'honneur. Mgr Jeannard, évêque de Lafayette, que plusieurs de nos amis ont eu le plaisir d'acquiescer à la fois, Mgr Desmond, évêque d'Alexandrie.

Mgr Laval, auxiliaire de la Nouvelle-Orléans, M. Jean de la Grèce, consul de France, et M. Gaston Porterie, procureur général de l'Etat.

Le président actif du comité est M. André Lafargue, l'avocat de la Nouvelle-Orléans que beaucoup connaissent ici, et le comité d'administration groupe, autour de M. l'abbé Lachapelle, curé de Léonville, le professeur J.-F. Broussard, de l'Université de la Louisiane, M. Wade O. Martin, de Saint-Martinville, M. Stephens, président du *Southwestern Louisiana Institute*, les professeurs Lionel-C. Durel, Ditchy, Philips, Smith et Ford. Le secrétaire général du comité de la Louisiane est M. le docteur Paul M. Spurlin, de l'Université de Baton Rouge.

De pareils patronages rappelleront à tous l'éminente dignité du français et son rôle dans l'histoire de la Louisiane.

On compte que la délégation louisianaise de juin sera à la fois importante et nombreuse.

Puisque nous parlons de choses françaises, notons qu'à l'occasion de la prise de possession de son siège par Mgr Melanson, l'Évangéline, de Moncton, a publié un numéro-souvenir très remarquable.

On y retrouve, copieusement illustrée et documentée, toute l'histoire religieuse du Nouveau-Brunswick.

Nos plus cordiales félicitations.

Omer HEROUX

des industries américaines les plus florissantes: le gangsterisme. On n'en a pas vu briller dans la racket ou le rapt. Sous ce rapport ils sont sûrement formidablement arriérés et on comprend que M. Pitkin, dont le nom fleurit l'ail, leur préférât les produits du ghetto. Voyez, cependant, comme l'iniquité se ment à elle-même! M. Pitkin ne paraît pas savoir que c'est à Montréal, dans les provinces de l'Est, conséquemment, que l'on trouve le plus d'Israélites, le plus de gens capables de fournir cette fine fleur de civilisation qui encombre les cours de l'Université de Columbia, Tombs et Sing Sing.

M. Pitkin a dû parcourir plus de milles au Canada qu'aux Etats-Unis sans qu'il n'a dû éprouver quelque scandale, car il n'est guère de ville importante de l'Est, du sud, du centre et de l'ouest qui ne porte encore les traces de la civilisation canadienne-française qui y a précédé celle dont il est justement fier, sans doute, parce qu'avec un sens pratique digne d'éloge, la dernière s'est recueillie sur les sillons ensemencés par les pionniers et arrosés de leur sang.

Paul ANGER

Bloc-notes

Un hurluberlu

Parce qu'ici même, sans faire aucune allusion à quel parti politique que ce soit, l'on a écrit hier, entre autres choses: "Toutes proportions gardées, nous étions riches avec un budget de \$38 millions et nous avions des surplus; tandis que, présentement, même avec des revenus fédéraux d'un peu plus de \$400 millions, nous sommes en déficit en déficit", un hurluberlu qui voit tout en rouge et se croit de l'esprit — il a l'esprit de parti, — voit là l'affirmation d'un esprit entièrement vendu aux intérêts du parti conservateur et qui est prêt à le servir même au mépris de la vérité la plus élémentaire. Pauvre homme, que ce rédacteur du Canada, pauvre homme! Il ne connaît même pas l'Annuaire du Canada? S'il le consultait, il verrait comme l'on n'a pas tort d'écrire que "nous sommes en déficit en déficit". La preuve? Elle éclate, dans l'un des multiples tableaux statistiques de cet Annuaire, L'hurluberlu, qui ne s'y connaît pas plus en statistiques qu'en critique d'art, devrait s'y référer; s'il sait lire et comprendre un tableau, il y verrait, (page 881 de l'édition française de 1936) la montée formidable et continue de la dette publique nette du Canada depuis 1930, montée qui se prolonge sous le régime de M. King comme sous le régime de M. Bennett: cette montée, la voici:

1930	\$2,177,763,959
1931	2,261,611,937
1932	2,375,846,172
1933	2,596,480,826
1934	2,729,978,141
1935	2,846,110,958
1936-37	3,093,495,000

(estimation de M. Dunning)

Ce qui veut dire que, de 1930 à 1937, nous avons eu un déficit considérable chaque année, qui a grossi d'autant la dette nationale; et que, de 1930 au 1er mars 1937, la dette nationale, par suite de cette accumulation de déficits, a grimpé de plus de 8900 millions, soit presque un milliard. Cela ne démontre-t-il pas, même à cet hurluberlu qui n'entend rien aux chiffres, et dont le bon sens paraît totalement atrophié, si jamais il en eut, que "nous sommes en déficit en déficit"? Même M. Dunning, ministre des finances, après avoir noté que cette année le déficit est de \$87 millions, et qu'il fut l'an dernier de \$160 millions, en prévoit un autre, pour l'an prochain, de \$35 millions. Il est vrai que ce M. Dunning doit être "un esprit entièrement vendu aux intérêts du parti conservateur" et qu'il ne cherche pas ses lumières auprès du critique autant qu'encyclopédique spirituel d'art de Canada... qui s'y connaît autant en finances publiques qu'en navets.

G. P.

Le carnet du grincheux

N'allez pas parler de déficits devant les gens du Canada. Ils croient que vous les accusez d'avoir vidé le trésor public.

Pitkin, cela rime avec Pumpkin. Ce professeur américain est une jolie citrouille et qui n'a même pas l'excuse de renfermer des diamants, comme jadis celle du bonhomme Hugo.

Pitkin, cela rime aussi avec Hocken, — cet ex-grand-maître suprême de l'Ordre d'Orange au Canada, mort sénateur il y a peu de temps.

On est libre de choisir sa compagnie. Pitkin préfère les nègres de l'Alabama aux Canadiens de langue française. La sagesse des nations dit: "Qui se ressemble s'assemble": Pitkin et le nègre d'Alabama...

Journée chargée, aujourd'hui: foudre de M. Bouchard à Québec, foudre de M. Bennett à Ottawa.

Avec qui donc les amis du Canada ont-ils voté le budget militaire à Ottawa? Avec M. Bennett... Pourtant, ils disent ne pas être de sa politique impérialiste... Il est de la leur.

Le Grincheux

Décret du Grand conseil fasciste

"Mobilisation intégrale" des Italiens de 18 à 55 ans — Augmentation des forces armées

L'Italie, l'Allemagne et la Grande-Bretagne — Solidarité avec l'Espagne de Franco

La possibilité, même lointaine, d'une limitation des armements, définitivement écartée

ROME, 2 (S. P. A.) — Pour faire face, dit-on, au vaste programme de réarmement que la Grande-Bretagne est en train de réaliser, le Grand conseil fasciste a décrété la "mobilisation intégrale" des Italiens ayant au moins 18 ans et au plus 55 ans. Il a aussi décrété les mesures suivantes: augmenter les forces armées; renouveler pour cinq ans le mandat de la commission générale du ravitaillement; subordonner complètement, s'il le faut, les besoins de la vie civile aux exigences militaires; inviter la science italienne à aider le pays à se mettre en état de se suffire.

Dans une déclaration officielle, que M. Mussolini a approuvée au cours de son déjeuner, après quelques heures de sommeil, le Grand conseil se dit heureux de noter que la politique italo-allemande s'est développée et s'est révélée efficace. Il annonce qu'il se solidarise avec l'Espagne du généralissime Franco et il manifeste

la volonté de coopérer avec les pays qui veulent la coopération de l'Italie fasciste. Il affirme que c'est avec satisfaction qu'il estime que l'accord italo-britannique du 2 janvier constitue une utile élucidation des relations de l'Italie avec la Grande-Bretagne "pour ce qui est de la Méditerranée". Mais il déclare que maintenant la possibilité, même lointaine, d'une limitation des armements se trouve définitivement écartée. On voit là une allusion au réarmement britannique. De plus, on dit significatif le fait que, au sujet de l'accord italo-britannique, le Grand conseil ne constate une élucidation que quant aux affaires méditerranéennes.

Il n'est pas question, dans la déclaration, des mesures financières à prendre pour la réalisation du programme que le document amorce. Mais on apprend que le ministre des finances, M. Thaon di Revel, a fait un exposé au conseil.

M. Bennett, critique financier

C'est lui qui exposera le point de vue de l'opposition quant au discours du budget de M. Dunning et au traité anglo-canadien — M. Rogers et le bill contre les monopoles

La pension aux aveugles de 40 ans et plus

(Par Léopold RICHER)

Ottawa, 2.—M. Bennett reviendra à ses premières amours aujourd'hui, lorsqu'il fera la critique du budget au nom de l'opposition officielle. Comme critique financier, M. Bennett n'a pas de supérieur aux Communes. Possédant une vaste connaissance des choses de la finance, de l'industrie et du commerce, ayant été lui-même ministre des Finances de 1930 et 1931, l'on peut être sûr que l'analyse du budget qu'il fera cet après-midi vaudra la peine d'être entendue. Ce seul discours mettra de la vie à la séance.

Depuis le débat sur les crédits militaires, l'on ne peut pas dire que l'on a été gâté sous le rapport des discours intéressants. Les votes des crédits, pour nécessaires qu'ils soient, sont rarement l'occasion de discussions piquantes et d'envoies oratoires. On l'a bien vu hier, alors que la Chambre a passé une bonne partie de l'après-midi et toute la soirée à voter des crédits à M. Crerar, ministre des Mines et des Ressources. Il s'est agi surtout de parcs nationaux et du reboisement. M. Bennett a dit ce que l'on faisait ailleurs sous ce rapport. Et l'on a chanté, un peu sur tous les tons, la beauté de l'arbre et les services qu'il rend aux hommes. Plusieurs députés ont parlé sur cette question, notamment MM. Dunning, Pouliot, Blackmore, MacInnis, S.-F. Tormie, J.-S. Taylor, etc., etc. M. Bennett a insisté sur le fait que l'industrie de la pulpe et du papier rasait 5,000,000 d'acres de forêt par année. Mais on s'est entendu finalement pour dire que le reboisement était une autre de ces questions qui relevaient de la juridiction provinciale. Après maints vœux de tous genres, on a voté des crédits à M. Crerar et on a levé la séance.

La pension aux aveugles

Dès trois heures, la Chambre manifeste la plus belle harmonie et la plus parfaite unanimité lorsque le ministre des Finances, M. Charles Dunning, propose l'adoption d'une résolution en faveur de la pension aux aveugles: "Qu'il y a lieu d'étendre, dit cette résolution, l'application de la loi des pensions du vieil âge afin d'inclure certaines classes de personnes aveugles qui ne sont pas comprises dans la loi". Les applaudissements couvrent la voix du ministre. M. Bennett rappelle que la Chambre a adopté à plusieurs reprises le principe de la résolution. Si on n'a pas donné suite à ces vœux dans le passé, c'était à cause des conditions économiques générales. M. A.-A. Heaps, OCF de Winnipeg, loue le gouvernement. Seul M. Cahon soulève la question constitutionnelle, mais M. Pouliot lui dit que la loi ne s'applique pas dans les cas de cécité politique...

La mésentente dans le groupe C.C.F.

Avant de passer aux deux bills qui ont fourni la matière importante de la journée, un mot seulement de la mésentente qui règne dans le groupe de la CCF. On a vu déjà que M. Stevens avait cru bon, sur une question de principe, de se séparer du parti conservateur. Cette année, M. Rowe, député d'Albask, a été expulsé du parti prédisant parce qu'il s'était permis de critiquer M. Aberhart, premier ministre d'Alberta. Tout récemment treize députés libéraux ont voté contre le gouvernement sur l'un ou sur l'autre des postes du budget militaire. C'est au tour de la CCF à connaître les inconvénients de la démission. M. J.-S. Taylor, jusqu'ici député CCF de Nanaimo, a pris hier attitude d'indépendant après avoir été expulsé des rangs de l'organisation provinciale de son parti en Colombie canadienne.

M. Taylor adhère encore au programme du parti fédéral de la CCF, mais il supporte le groupe dissident qui s'installe dans la province du Pacifique: les constructeurs sociaux. Depuis son désaccord avec la CCF de la Colombie, M. Taylor s'était abstenu de prendre part aux caucus du parti fédéral. En Colombie, les dissidents avaient accusé le parti provincial de s'écarter du programme du parti fédéral et de favoriser un front commun avec le parti communiste. Plusieurs CCF se sont alors séparés de l'organisation provinciale, en particulier le Rév. Robert Connell, chef des constructeurs sociaux. Comme M. Taylor a appuyé le Rév. Connell, et comme la discipline du parti re-

sonne aveugle. Il est dit dans les notes explicatives du bill que "cette disposition est insérée pour empêcher les mariages entre aveugles".

Il est également dit dans les notes explicatives que "le revenu déduit et accordé à une personne non mariée, ou à une veuve ou à un veuf sans enfant, est de \$200 par année. Le revenu permis à une personne mariée, ou à une veuve ou à un veuf avec enfant, est de \$400 par année. Pour les pensions de vieillesse, le revenu permis dans tous les cas est de \$125 par année sans faire de distinction entre les personnes mariées et non mariées". La loi reconnaît donc le fait que le coût de la vie pour les personnes aveugles est plus élevé que pour les autres; elle permet et elle encourage une personne mariée à se subvenir et à entretenir sa famille en ajoutant ses gains à sa pension.

Contre les empiétements des monopoles

La Chambre n'a fait aucune objection lorsque le bill a été proposé en première lecture. Il en a été de même pour le projet de loi du ministre du Travail relativement aux coalitions commerciales. Comme l'a expliqué M. Norman Rogers, le bill est destiné à assurer une meilleure protection au public contre les empiétements des monopoles. La loi pourvoit à la nomination d'un commissaire sous la juridiction du ministre du Travail. De ce seul changement on s'attend à d'excellents résultats. L'ancienne loi sur les coalitions était administrée par la commission du tarif en vertu de ses fonctions comme commission du commerce et de l'industrie, une invention de l'ancien gouvernement. Sous le régime Bennett également, la plupart des enquêtes étaient faites par un registraire. Or les rapports du registraire étaient tenus sous le secret, ce qui était un mal dans les circonstances. Les enquêtes seront dorénavant faites par un commissaire régulier qui sera aidé par des commissaires spéciaux lorsqu'il sera nécessaire de retenir leurs services. Le gouvernement ne se propose pas, dit M. Rogers, de contrôler les prix et le commerce, tâche impossible. Mais il lui appartient de

(Suite à la page 2)

Qui vous renseigne ?

Il y a eu à Québec dimanche dernier une assemblée publique où ont parlé MM. Drouin, Hamel, Grégoire, Chalout et d'autres députés; on y a traité de la question hydro-électrique.

Voici le relevé de l'espace donné au compte rendu de cette assemblée retentissante par les différents quotidiens français de Québec et de Montréal:

A QUEBEC:

Le Journal	3 colonnes
L'Événement	5 "
Le Soleil	7 1/2 "
L'Action	
Catholique	8 "

A MONTREAL:

La Patrie	1 colonne
La Presse	3 1/2 colonnes
Le Canada	6 "
LE DEVOIR	13 1/2 "

Le DEVOIR, malgré son format réduit, en comparaison de la plupart des quotidiens de Québec et de Montréal, est, DE TOUS, celui qui a donné le compte rendu le plus complet de cette grande réunion.

Pour être bien renseigné, lisez le DEVOIR.

L'actualité

Le "bétail" du Québec

Je me permets de traduire à votre intention la première partie de la chronique de J. V. McAcree, publiée dans le Toronto Globe and Mail du 27 février:

INSULTE REVOLTANTE AUX CANADIENS FRANÇAIS

Dans LA VIE COMMENCE A QUARANTE ANS, le prof. W. B. Pitkin, de l'Université Columbia, a prédit que la main-d'oeuvre à bon marché tendrait à s'introduire aux Etats-Unis par le Canada et le Mexique où les conditions de vie sont sous-normales. Cette affirmation fut contestée par W. D. Northgrave, de Toronto, qui a reçu du professeur Pitkin la lettre suivante:

"Votre lettre m'amuse. J'en ai eu plusieurs de la part de Canadiens chose et sont fondées sur une remarquable ignorance du Canada et des gens qui viennent en plus grand nombre aux Etats-Unis. Il se trouve que je connais le Canada du Haut-Yukon jusqu'à Halifax, comme je suis sûr sur ses frontières et que j'ai parcouru plus de 10,000 milles à l'intérieur. Il se trouve, également que j'ai fait des enquêtes sur les immigrants et je puis vous dire — ce que vous ne savez sûrement pas — que les Canadiens français qui se répandent dans nos Etats de l'Est sont les plus spécimens d'humanité, compte tenu de quelques traits élémentaires d'industrie (THIRIFT). Les gens d'Ontario ne se répandent pas dans les Etats-Unis. Je n'ai jamais dit que Toronto et Winnipeg sont des endroits primitifs et vous faussez le sens de mes mots quand vous me prêtez cette intention. Venez dans nos villes manufacturières de la Nouvelle-Angle-

terre, quelque bon jour, et constatez l'espèce de bétail (CATTLE) que nous recevons du Québec. J'aimerais mieux avoir des nègres d'Alabama que ces rats musqués-là. J'ai couvert 3,000 milles l'été dernier dans les provinces de l'est; Dieu merci, elles n'appartiennent pas aux U.S.A."

Le camarade qui m'envoie cette chronique ajoute: "McAcree est un de nos bons amis et il demande une réponse dans les journaux canadiens-français. Je suis certain que tu mettras le professeur Pitkin à sa place comme il le mérite."

Mettre Pitkin à la place qu'il mérite... Il est près d'onze heures et pour le refouler jusque-là il me faudrait plus de temps qu'il ne m'en reste. Il me faudrait aussi plus de renseignements. Seulement j'ai voulu signaler ses vomissements pour que quelqu'un de mieux placé que moi les lui fasse savoir.

Au fil de la plume, puisque j'ai trouvé cette chronique dans mon courrier il y a à peine une heure, je dirai quelques choses très simples à M. Pitkin. La première c'est qu'il est un fat et un sot. Et le prouve. Relisez ce qu'il écrit à M. Northgrave. Parce qu'il est né, lui Pitkin, près de la frontière canadienne et qu'il a parcouru plus de dix mille milles au Canada, dont 3,000 récemment dans les provinces de l'Est, il ose écrire que les lettres qu'il a reçues d'autochtones, de Canadiens vivant au Canada sont all based on a singular ignorance about Canada and the people who come mostly into the United States.

Seul, je le répète, un sot et un fat peut prétendre connaître mieux un pays qu'il a visité en touriste que ceux qui l'habitent.

M. Pitkin en a surtout contre les

Canadiens français et les provinces de l'Est. Deux présidents des Etats-Unis, qui ne passent pas pour des primaires, ne se dégoûtent pas si facilement. M. William Taft, pendant une grande partie de sa vie, a passé tous ses étés à la Malbaie, au cœur d'une région intensément canadienne française. M. Roosevelt a pour ainsi dire été élevé dans la province de la Nouvelle-Ecosse. En maintes circonstances, M. Taft a rendu hommage à ses hôtes. Et c'est l'autant dernier que M. Roosevelt louait dans leur langue, avec une élégance qui nous faisait monter les larmes aux yeux, les vertus des premiers colonisateurs du pays. Il témoignait d'une connaissance exacte de leur histoire, de leurs moeurs, de leur valeur. On le sentait, lui homme cultivé et d'âme d'artiste, empoigné par ce cadre antique de la ville de Québec, encore bien préservé, en dépit de quelque vandalisme.

Le même M. Roosevelt, je le crois, a en l'occasion d'exprimer des sentiments fort différents de ceux de M. Pitkin aux Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre. M. Pitkin leur préférât les nègres de l'Alabama. C'est sans doute parce que les vestiges d'une haute civilisation permettent aux Américains de lyncher les nègres. Les Canadiens français ne possèdent pas la mansuétude noire et seraient assez incorrigibles pour s'opposer avec vigueur et succès au lynchage.

Nous devons confesser, en effet, que les Canadiens français établis aux Etats-Unis — et nous en connaissons un bon nombre pour avoir vécu là — sont assez réfractaires à certaines manifestations de la civilisation américaine.

Sauf erreur, dans les Etats de l'Est, où ils sont si nombreux qu'ils dominent dans certaines villes et dans certaines régions, on ne les a pas vus prendre place dans l'une

M. Bennett, critique financier

(Suite de la 1ère page)

maintenir libres les voies régulières du commerce et, par là, empêcher la lutte aux monopoles qui empêche la liberté de concurrence. Ce n'est pas l'intention du gouvernement d'instituer des enquêtes à tour de bras. Il désire tout au plus administrer la loi d'une façon sérieuse. Parfois les grandes entreprises servent bien le public. Par contre il arrive qu'il faut les surveiller de près. L'expérience de ces dernières années, alors que les prix de certaines marchandises ont été arbitrairement maintenus à un niveau très élevé, montre bien la nécessité d'une surveillance étroite. La loi pourvoit aux recours. L'article 35 dit textuellement: "Chaque fois que, de l'avis du commissaire, une infraction a été commise contre l'une quelconque des dispositions de la présente loi, il peut remettre au procureur général de toute la province, dans les limites de la quelle la présumée infraction a été commise, en vue de l'action que le procureur général peut juger bon d'instituer, le rapport du commissaire ou du commissaire spécial et la preuve ou autres documents que le procureur général peut demander."

Mais la loi ne se contente pas de cela. Elle va beaucoup plus loin. Elle dit entre autres choses: "Si, dans les trois mois après la remise dudit rapport au procureur général d'une province ou dans un délai plus court que le ministre doit fixer, il n'a été institué par le procureur général de la province, ou à sa demande, aucune action que le cas parait au ministre justifier dans l'intérêt public, le procureur général du Canada peut, sur le rapport de toute personne résidant au Canada et âgée de vingt et un ans révolus, permettre qu'une dérogation soit reçue contre la personne ou les personnes qui, de l'avis du procureur général du Canada, se sont rendues coupables d'une infraction à l'une des dispositions de la présente loi." Le ministre de la Justice peut ensuite donner à un avocat instruction d'intenter des poursuites.

Doutes de M. Bennett

A ce sujet, M. Bennett soulève des doutes sur la juridiction du gouver-

nement fédéral. Ces provisions du bill peuvent créer des difficultés constitutionnelles, si l'on s'en tient aux récents jugements du comité judiciaire du Conseil privé. M. Bennett ne fait pas d'autres objections au bill. Il l'approuve en deuxième lecture. Mais il est clair que lorsque le projet sera soumis au comité plénier, M. Bennett en étudiera, dans le détail, toutes les provisions. Le bill, comme on peut le voir par ces quelques considérations, est de la plus haute importance. Après l'enquête sur le charbon et l'enquête des Steves, il permet d'espérer que le gouvernement aura enfin une arme qui lui permettra de faire une lutte sérieuse aux monopoles. Reste à voir l'attitude du Sénat là-dessus. Le Sénat n'aime guère les projets de cette nature. Il les amende toujours et souvent il en fait des jouets inoffensifs. Cette loi mérite un meilleur sort.

Léopold RICHER

M. Cantave au Club Canadien

"LE VRAI VISAGE D'HAÏTI"

M. Philippe Cantave a donné une intéressante causerie, intitulée: "Le vrai visage d'Haïti", hier soir, au Club Canadien, sous les auspices de l'Assemblée Rosalie-Papineau des Filles de l'Empire. Le conférencier a été présenté par Me Leduc et remercié par M. Jules Massé. M. Cantave a broché un tableau très vivant d'Haïti, de sa langue, de sa religion et de ses coutumes, de son industrie et de son développement économique en général. La conférence était illustrée par des projections lumineuses. Le conférencier a ensuite signalé les efforts faits par M. le général Nemours et lui-même pour développer les relations culturelles entre le Canada français et la France. Ainsi, M. Nemours a recommandé à la Société des Gens de Lettres Mlle Jeanne Grisé, à l'Académie des Sciences Coloniales M. l'abbé Turcotte pour ses œuvres musicales ainsi que le Quatuor Alouette.

M. Cantave lui-même a recommandé "Médailles de cire", l'ouvrage de Mlle Grisé, à l'Académie Française, et il a reçu de précieuses appréciations de cette œuvre canadienne par d'illustres académiciens, entre autres le cardinal Baudrillard et M. Georges Goyau. M. Cantave a terminé sa conférence en rendant hommage au Canada. Il a signalé que l'on lira des poèmes d'auteurs canadiens-français à un gala littéraire qui aura lieu à l'Académie de Versailles, au cours de l'Exposition internationale, en présence du président de la République, ainsi qu'au Petit Théâtre de Marie-Louise, qui était fermé depuis 1793.

Le programme artistique de la soirée avait été confié à Mlle Le Noux, Jeanne Grisé, Germaine Lamoureux, Germaine Gamard.

Gantiens

Mercredi soir, à 8 h. 30, à l'immeuble des Syndicats catholiques, 1231, Demontigny est, aura lieu une importante assemblée de gantiens (gants fins) à laquelle assisteront les opérateurs. M. l'abbé Bertrand, aumônier général, de même que M. Philippe Girard, président du conseil central, porteront la parole. (Communiqué par l'agent d'affaires).

Le Vatican représenté au couronnement

Londres, 2 (C.P.-Havas) — On annonce qu'un prêtre et un garde pontifical représenteront le Vatican au couronnement du roi George VI. On croit aussi que le pape déléguera un cardinal à ces fêtes.

Dommages-intérêts accordés aux directeurs de l'A. F.

Paris, 2 (P.C.-Havas) — M. Ernest Renaud, royaliste français, devra payer 100 francs de dommages-intérêts à M. Charles Maurras et à Léon Daudet pour écrits libellés. L'accusation portée par les directeurs de l'Action Française s'appuyait sur un passage du livre de Renaud, "L'Action Française contre l'Eglise et contre la monarchie", dans lequel l'auteur accuse Maurras et Daudet d'avoir causé la décadence du mouvement royaliste en France. M. Renaud est un ancien directeur du Soleil, journal orléaniste.

Nouveauté

Réponses du Christ aux questions des hommes

Par le R. P. M.-A. Belloard, O.P. Table des matières: Tu ne tueras pas. Souffrance et péché. Oui... mais le résultat? Se marier ou non? La plainte du Christ sur la bouche des pauvres. A propos de la femme adultère. Un homme et son péché. Les étapes, de la mort à la vie. La douloureuse grandeur des mères. Les questions sans réponse. Vraie religion et religion vraie. Le gantillage du parfum. Le démon impur. De Kérioth et Hacedama. La royauté du Christ. Comment peut-il chose pareille? Es-ce qu'il ne fallait pas que le Christ souffrit? Accusations déloyales. Brochure de 254 pages, format bibliothèque. En vente au Service de Librairie du Devoir, au prix de 50s franco.

Un événement aux Etats-Unis

Négociations pour la conclusion d'un contrat collectif dans l'industrie de l'acier

Pittsburg, Pennsylvanie, 2. — Les négociations qui viennent de s'engager entre les représentants de la Carnegie-Illinois Steel Corporation et ceux de l'Amalgamated Association of Iron, Steel and Tin Workers en vue de conclure un contrat collectif sont considérées comme un grand événement dans les milieux industriels et syndicalistes des Etats-Unis. L'industrie de l'acier a été considérée de tout temps comme hostile au mouvement du travail organisé. C'est une victoire du Comité pour l'Industrial Organization qui préconise l'organisation des ouvriers en fonction de l'industrie et qui s'est pour cette raison séparée de l'American Federation of Labour qui s'en tient à la formule du syndicat du métier.

La nouvelle de l'ouverture de cette conférence entre la Carnegie-Illinois et les syndicalistes représentant environ 150,000 hommes a eu comme conséquence immédiate une hausse des salaires des employés de plusieurs autres importantes entreprises d'acier, notamment la Bethlehem Steel Corporation, la National Steel Company, la Republic Steel Corporation, la Youngstown Sheet and Tube Company, l'Inland Steel Company.

Le communisme à Québec

Le récent congrès général du parti communiste canadien tenu à Toronto décide de faire de la ville de Québec le grand centre provincial du communisme — L'abolition de l'article 98

Québec, 2. (D. N. C.) — L'Action Catholique publie aujourd'hui la nouvelle suivante au sujet de l'activité communiste à Québec:

"Parce qu'elle est le siège principal de l'Eglise canadienne et la capitale civile de la province, Québec doit devenir le grand centre provincial du communisme."

"Telle est la décision prise récemment au congrès général du parti communiste canadien à Toronto. "Nous devons à la bienveillance et au zèle apostolique d'un ancien Québécois et ami de l'Action Catholique de précieux renseignements sur les délibérations des délégués à ce congrès."

"Grâce à certains "tuyaux", cet ami a pu apprendre tout particulièrement ce que Tim Buck et les siens attendent de Québec au point de vue communisme."

"Afin de faire de notre ville, le centre provincial, les dirigeants du parti, de concert avec les délégués de Québec, ont décidé de diviser la ville en quatre sections: (a) St-Sauveur et St-Malo; (b) St-Roch et Palais; (c) Haute-Ville; (d) Limoignon."

"Chaque section aura son comité de section et aura sous sa juridiction toutes les "groupements" de section. Notons que le mot "groupement" remplace désormais le mot "cellule" dans le vocabulaire communiste."

"Une fois par mois, les organisations de chacune des quatre sections se rendront à la réunion des organisateurs du district, lesquels sont responsables au comité provincial du parti communiste."

"Une autre décision importante a été prise concernant Québec. On accordera une attention spéciale à la propagande chez les femmes. Les agents locaux ont l'autorisation de porter jusqu'à 10 p.c., la proportion des membres féminins."

"Afin d'activer la propagande, Tim Buck doit venir à Québec, s'il n'y a déjà rendu à l'heure actuelle."

"On ambitionne de porter à mille copies par semaine, le nombre des numéros de Clarité distribués dans les différentes sections."

"On cherche un endroit où la vente pourrait se faire publiquement."

"Ajoutons enfin que des cours seront donnés à Québec durant 5 ou 6 semaines. Une vingtaine de membres les plus développés du parti communiste suivront ces cours qui seraient couronnés d'examens."

"Au cours du congrès de Toronto, il n'a pas été question de Québec seulement. Tim Buck en a profité pour communiquer aux congressistes des renseignements précieux sur le communisme canadien en général."

"Aux applaudissements de tous, Tim Buck a proclamé ceci: "Après avoir consulté des autorités en droit criminel, je suis heureux de vous dire que le parti communiste n'est plus illégal depuis l'abolition de l'article 98."

"Vous pouvez donc vous lancer ouvertement à la conquête des masses, comme les autres partis!" Et le chef en profita pour résumer les articles du programme du parti communiste: pensions aux veuves, abolition du Sénat, vote à tout homme et à toute femme de 18 ans et plus; accès à Radio-Etat pour les communistes; pension pour les vieillards, à partir de 60 ans; croisade contre les 50 millions de Canadiens qui exploitent les Canadiens, etc., etc.

"Voilà quelques-uns des détails que nous donne notre ami de Toronto."

"Notre survivance française"

"Notre survivance française", la dernière brochure de R. P. Alexandre Dugré, S.J., se vend 5 sous l'exemplaire, 50 sous la douzaine, \$3 le cent, franco, au Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, Montréal.



M. A.-F. DECHAUX, président de "Déchaux Frères, Limitée", créateurs du procédé de nettoyage "Un Ton-Plus Clair" — fut élu directeur de la National Association of Dyers and Cleaners des Etats-Unis et du Canada, lors du congrès annuel de cette association, qui eut lieu à Cincinnati récemment. Fait à noter, M. Dechaux est le seul directeur canadien faisant partie du conseil d'administration.

L'emploi au Canada

Légère avance au 1er février 1937

Ottawa, 2. — L'emploi, le 1er février 1937, accuse une légère avance suivant les données compilées par le Bureau fédéral de la statistique, de 9,996 firmes dont les listes de paye comprennent un ensemble de 987,719 personnes contre 985,644 le mois précédent. Ce gain de 2,075 employés depuis le 1er janvier est inférieur à l'augmentation moyenne indiquée au 1er février des années précédentes, à partir de 1921; aussi l'indice, après correction pour variations saisonnières, accuse une diminution d'un peu plus d'un point, tombant de 111.1 le 1er janvier à 109.9 au commencement de février. Cependant, cet indice ajusté pour variations saisonnières est supérieur à tout autre mois de 1936; il est aussi supérieur, à l'exception de janvier 1937, à tout autre mois depuis l'automne de 1930.

La reprise la plus prononcée à date est la reprise saisonnière de l'industrie manufacturière dont le personnel enregistre une augmentation de 14,550 employés ou de 2.8 p.c. par rapport au 1er janvier 1937. Les industries du fer et de l'acier, des textiles et du cuir accusent les gains les plus considérables du groupe de l'emploi manufacturier. Parmi les industries non manufacturières, l'abâtage du bois, l'extraction des métaux et la construction et l'entretien des chemins de fer accusent aussi une activité plus forte; dans le dernier cas, l'augmentation est due surtout au déblaiement de la neige. Dans l'ensemble, les autres groupes accusent des diminutions. Les communications, le transport, la construction et la voirie, les services et le commerce enregistrent des réductions de personnel qui sont surtout de caractère saisonnier.

Une courte revue de la situation au 1er février 1937 montre que les 9,994 firmes ayant fait rapport avaient une liste de paye globale de 927,006 contre 933,294 le mois précédent. C'est pourquoi cependant, l'indice de 104.1 était de 5.7 points inférieur à celui du 1er février 1937.

Statistiques

Le bétail sur les fermes de l'Ouest

Le nombre de bêtes à cornes sur les fermes dans les quatre provinces de l'Ouest le 1er décembre 1936, est estimé à 3,703,900 têtes: soit une diminution de 167,900 sur la date correspondante de l'an dernier. Cette réduction de 4.3 p. c. est la continuation de la baisse dans le nombre de bêtes à cornes qui ont atteint leur plus haut niveau en 1934. On compte 1,491,000 vaches laitières contre 1,492,900, et 2,219,900 autres bêtes à cornes contre 2,239,000. La Colombie canadienne est la seule province à enregistrer une augmentation dans le nombre des bêtes à cornes, soit 342,800 contre 330,300; Alberta, 1,364,900 contre 1,506,700; Saskatchewan, 1,286,200 contre 1,322,000; Manitoba, 710,000 contre 712,900.

Une légère diminution est constatée dans le nombre de vaches devant veler durant la période de décembre 1936 à mai 1937, le total étant de 1,306,700 contre 1,315,100, soit un déclin de 0.6 p. c. Les bêtes à cornes pour le marché et la boucherie se chiffrent à 465,300 têtes, une diminution de 21.6 p. c. sur la période correspondante de l'an dernier.

Les exportations de blé outre-mer

Le nombre de bêtes à cornes sur les fermes dans les quatre provinces de l'Ouest le 1er décembre 1936, est estimé à 3,703,900 têtes: soit une diminution de 167,900 sur la date correspondante de l'an dernier. Cette réduction de 4.3 p. c. est la continuation de la baisse dans le nombre de bêtes à cornes qui ont atteint leur plus haut niveau en 1934. On compte 1,491,000 vaches laitières contre 1,492,900, et 2,219,900 autres bêtes à cornes contre 2,239,000. La Colombie canadienne est la seule province à enregistrer une augmentation dans le nombre des bêtes à cornes, soit 342,800 contre 330,300; Alberta, 1,364,900 contre 1,506,700; Saskatchewan, 1,286,200 contre 1,322,000; Manitoba, 710,000 contre 712,900.

Une légère diminution est constatée dans le nombre de vaches devant veler durant la période de décembre 1936 à mai 1937, le total étant de 1,306,700 contre 1,315,100, soit un déclin de 0.6 p. c. Les bêtes à cornes pour le marché et la boucherie se chiffrent à 465,300 têtes, une diminution de 21.6 p. c. sur la période correspondante de l'an dernier.

Les exportations de blé outre-mer

Le nombre de bêtes à cornes sur les fermes dans les quatre provinces de l'Ouest le 1er décembre 1936, est estimé à 3,703,900 têtes: soit une diminution de 167,900 sur la date correspondante de l'an dernier. Cette réduction de 4.3 p. c. est la continuation de la baisse dans le nombre de bêtes à cornes qui ont atteint leur plus haut niveau en 1934. On compte 1,491,000 vaches laitières contre 1,492,900, et 2,219,900 autres bêtes à cornes contre 2,239,000. La Colombie canadienne est la seule province à enregistrer une augmentation dans le nombre des bêtes à cornes, soit 342,800 contre 330,300; Alberta, 1,364,900 contre 1,506,700; Saskatchewan, 1,286,200 contre 1,322,000; Manitoba, 710,000 contre 712,900.

Une légère diminution est constatée dans le nombre de vaches devant veler durant la période de décembre 1936 à mai 1937, le total étant de 1,306,700 contre 1,315,100, soit un déclin de 0.6 p. c. Les bêtes à cornes pour le marché et la boucherie se chiffrent à 465,300 têtes, une diminution de 21.6 p. c. sur la période correspondante de l'an dernier.

Les exportations de blé outre-mer

Le nombre de bêtes à cornes sur les fermes dans les quatre provinces de l'Ouest le 1er décembre 1936, est estimé à 3,703,900 têtes: soit une diminution de 167,900 sur la date correspondante de l'an dernier. Cette réduction de 4.3 p. c. est la continuation de la baisse dans le nombre de bêtes à cornes qui ont atteint leur plus haut niveau en 1934. On compte 1,491,000 vaches laitières contre 1,492,900, et 2,219,900 autres bêtes à cornes contre 2,239,000. La Colombie canadienne est la seule province à enregistrer une augmentation dans le nombre des bêtes à cornes, soit 342,800 contre 330,300; Alberta, 1,364,900 contre 1,506,700; Saskatchewan, 1,286,200 contre 1,322,000; Manitoba, 710,000 contre 712,900.

Une légère diminution est constatée dans le nombre de vaches devant veler durant la période de décembre 1936 à mai 1937, le total étant de 1,306,700 contre 1,315,100, soit un déclin de 0.6 p. c. Les bêtes à cornes pour le marché et la boucherie se chiffrent à 465,300 têtes, une diminution de 21.6 p. c. sur la période correspondante de l'an dernier.

Les exportations de blé outre-mer

Le nombre de bêtes à cornes sur les fermes dans les quatre provinces de l'Ouest le 1er décembre 1936, est estimé à 3,703,900 têtes: soit une diminution de 167,900 sur la date correspondante de l'an dernier. Cette réduction de 4.3 p. c. est la continuation de la baisse dans le nombre de bêtes à cornes qui ont atteint leur plus haut niveau en 1934. On compte 1,491,000 vaches laitières contre 1,492,900, et 2,219,900 autres bêtes à cornes contre 2,239,000. La Colombie canadienne est la seule province à enregistrer une augmentation dans le nombre des bêtes à cornes, soit 342,800 contre 330,300; Alberta, 1,364,900 contre 1,506,700; Saskatchewan, 1,286,200 contre 1,322,000; Manitoba, 710,000 contre 712,900.

Une légère diminution est constatée dans le nombre de vaches devant veler durant la période de décembre 1936 à mai 1937, le total étant de 1,306,700 contre 1,315,100, soit un déclin de 0.6 p. c. Les bêtes à cornes pour le marché et la boucherie se chiffrent à 465,300 têtes, une diminution de 21.6 p. c. sur la période correspondante de l'an dernier.

Les exportations de blé outre-mer

Le nombre de bêtes à cornes sur les fermes dans les quatre provinces de l'Ouest le 1er décembre 1936, est estimé à 3,703,900 têtes: soit une diminution de 167,900 sur la date correspondante de l'an dernier. Cette réduction de 4.3 p. c. est la continuation de la baisse dans le nombre de bêtes à cornes qui ont atteint leur plus haut niveau en 1934. On compte 1,491,000 vaches laitières contre 1,492,900, et 2,219,900 autres bêtes à cornes contre 2,239,000. La Colombie canadienne est la seule province à enregistrer une augmentation dans le nombre des bêtes à cornes, soit 342,800 contre 330,300; Alberta, 1,364,900 contre 1,506,700; Saskatchewan, 1,286,200 contre 1,322,000; Manitoba, 710,000 contre 712,900.

Pour la GORGE
Pour les BRONCHES
pour les
VOIES RESPIRATOIRES
LES
**PASTILLES
VALDA**
SONT SANS EGALES

En Vente partout
Les Exiger EN BOITES
portant le nom
VALDA

Agent Général pour le Canada:
J. Alfred OUMET, Ag. gén. pour le Canada.
84, St-Paul Est, Montréal.

Vichy Suprême
Limonade Gazeuse
Purgative

Le laxatif idéal, légèrement effervescent, que même les enfants prennent sans déplaisir. Beaucoup imité parce que supérieur. Exigez-la dans toutes les pharmacies.

J.-Alfred OUMET, Ag. gén. pour le Canada.
84, est, rue Saint-Paul, Montréal.

De Vichy, France!

Bien sûr! Donnez votre commande sans tarder

J.-R. JOLY
propriétaire
Belair 3126

255 est, rue Ste-Catherine
MONTREAL

Souffrez-vous de l'estomac?
Digérez-vous difficilement?
Avez-vous des renvois, des aigreurs, des gaz, des gonflements après les repas?
Avez-vous des migraines?
Votre langue est-elle chargée?
Si oui,

Pep-Gin
DIGERE TOUT

fera disparaître ces maux.
En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

24 comprimés: 25 sous
LABORATOIRE DU DR PIERRE
923, N.-DAME OUEST, MONTREAL

HOTEL QUEEN MARY
(Dollard THORET, prop.)
3774, Ch. Reine-Marie - Montréal
Etant voisin de l'Oratoire St-Joseph, les pèlerins ont tout avantage à y descendre. Tarifs raisonnables.

N.B. No 1 — 80 lbs \$1.45-\$1.50
L.F.E. No 1 — 80 lbs \$1.75-\$1.80

OUI, mes enfants, la vie est belle lorsque...

Par LEON GUILLET, de l'Institut

L'auteur, qui, toute sa vie durant, a guidé la jeunesse et qui est l'heureux grand-père d'une douzaine de petits-enfants, a voulu condenser dans ces pages l'enseignement moral qui est selon lui la base indispensable de l'enseignement tout court. En une forme simple, familière, entrecoupée d'anecdotes et de souvenirs, il essaie d'insuffler à la jeunesse, à qui est dédié son livre, le goût de la vie droite et saine. Clientèle. — Jeunesse et corps enseignant.

Volume de 256 pages, au comptoir ou par la poste \$1.00. Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Une Police pour Chaque Personne et pour Chaque Bourse

CÉLIBATAIRE

... mais il doit faire vivre sa mère qui est veuve et ses deux jeunes frères. Cette responsabilité lui donnait bien du souci. Un jour, cependant, il apprit que la Great-West pouvait lui fournir juste le programme d'assurance adapté à ses besoins. Maintenant, il a la satisfaction de savoir qu'il a fait les premiers pas dans le bon chemin de la sécurité—qu'il protège les siens dans le présent—et que, quand d'autres besoins se présenteront, cette grande compagnie canadienne y pourvoira. "Une police adaptée à vos propres besoins et à la portée de votre bourse". Mettez-vous en relations avec un agent de la Great-West.

Bureaux de Succursales:
Edifice Drummond, Montréal Edifice Bank of Toronto, Montréal Succursale Montréal-Campagne Edifice Drummond, Montréal

THE GREAT-WEST LIFE ASSURANCE COMPANY

741, Wellington 1145

La Compagnie d'Assurance Funéraire

URGEL BOURGIE, LIMITEE

Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de \$150,000

ASSURANCE FUNERAIRES ET DIRECTEURS DE FUNERAILLES

Taux en conformité avec la loi des assurances, sanctionnée par le Parlement de Québec

Dépot de \$25,000.00 au Gouvernement — Salons mortuaires à la disposition du public

SERVICE JOBB, 87 NUTT.

Lever du soleil, 6 h. 37.
Coucher du soleil, 5 h. 48.
Coucher de la lune, 5 h. 12.
Coucher de la lune, 8 h. 40.
Dernier quart, le 5, à 4 h. 17 m. du matin.
Nouvelle lune, le 12, à 2 h. 32 m. du soir.
Premier quart, le 19, à 6 h. 46 m. du matin.
Pleine lune, le 26, à 8 h. 12 m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

MARDI 2 MARS 1937

— DEMAIN —
BEAU ET FROID
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 24.
Minimum 10.
Même date l'an dernier 10.
Même date l'an dernier 24.
BAROMETRE: 10 h. a.m. 29.99, 11 h. a.m. 29.70. Midi: 29.75.
Chiffres tous les dix jours.
M.-B. de Meuse, 300-a St-Denis, Montréal.

Les rouges canonisent Tolède

MADRID, 2. (S.P.C.-Havas). — L'artillerie rouge a commencé à canonner Tolède il y a plusieurs heures. Il n'y avait pas eu d'opérations militaires de ce côté-là depuis quelque temps. D'autre part, des troupes rouges postées au sud de Madrid dirigent le feu de mitrailleuses sur des troupes blanches qui sont à Pinto. Tout cela a sans doute pour but la rupture des communications entre les blancs de Tolède et ceux qui assiègent la capitale.

Il paraît que les rouges viennent de repousser une nouvelle attaque blanche dans la cité universitaire.

SALAMANQUE, 2. (S.P.C.-Havas). — Des dépêches annoncent que des colonnes blanches opérant dans le nord de la province de Teruel occupent la petite ville de Portal-Rubio. L'occupation de Portal-Rubio met les blancs à proximité des mines de charbon d'Utrillas, d'où la Catalogne tire son combustible.

Coup d'Etat des nazis autrichiens avorté

PARIS, 2. (C.P.-Havas). — L'"Aube" révèle aujourd'hui que le chancelier Kurt von Schuschnigg, assuré de l'appui de Mussolini, vient de faire avorter une nouvelle tentative de coup d'Etat des nazis autrichiens.

Les nazis autrichiens, irrités de l'échec de la mission du ministre des affaires étrangères d'Allemagne, M. von Neurath, à Vienne, se seraient réunis à Munich sous la présidence au major Buch et ont décidé de tenter un coup d'Etat semblable à celui qui a coûté la vie au chancelier Dollfuss. Ils devaient s'emparer de la personne de Schuschnigg, puis concentrer vers Vienne leurs milices du Tyrol et des provinces avoisinantes. La police secrète autrichienne aurait eu vent de l'affaire avant que le chancelier eût approuvé ou rejeté le projet et le chancelier, après avoir communiqué avec Mussolini qui l'aurait assuré de son entier appui, aurait pris toutes les mesures nécessaires pour faire échouer le complot.

Le travail aux colonies françaises

Justice et humanité, mais pas d'assimilation absurde, dit le ministre Moutet

Paris, 2. (P.C.-Havas). — "Tous jours plus de justice et d'humanité pour les travailleurs aux colonies, mais pas d'assimilation absurde." Tel est, nous dit Marius Moutet, ministre des Colonies, la politique du gouvernement de Front populaire. Il ne s'agit pas de tout bouleverser. Pas un esprit sérieux ne s'imaginera qu'on puisse, du jour au lendemain, assimiler à un ouvrier métropolitain certains ouvriers indigènes de mœurs primitives, à l'intelligence limitée, à l'instruction nulle. Mais quel homme ayant du cœur, un peu d'esprit de justice et d'humanité n'approuvera pas la suppression du travail pour les femmes et enfants qui a été décrétée par le gouvernement ainsi que l'interdiction du travail au fond des mines, la limitation du nombre d'heures de travail qui était abusif trop souvent. Dans l'application des mesures humanitaires il y avait cependant lieu de distinguer entre les colons.

Certains peuplades du centre de l'Afrique peuvent, elles, être comparées aux vieux civilisés orientaux d'Indo-Chine. Il n'était donc pas possible d'élaborer un code unifié avec des lois rigides s'appliquant à tous. Dans certains domaines, la chose était possible, c'est le cas de la législation sur les accidents du travail et qui, en pratique, ne sont pas autre chose que pour un département français, le veut parler de l'Afrique du nord; le gouvernement leur a appliqué simplement les lois en vigueur chez nous. Pour d'autres décrets de plus en plus nombreux ils seront appliqués et dénoteront la volonté de la troisième république de doter l'Empire colonial français d'une législation reflétant les mesures généreuses et humaines dictées par le Bureau international du Travail à Genève.

Naissances, décès et mariages

Ottawa, 2. — En janvier, le nombre de naissances enregistrées dans 67 cités et villes de 10,000 âmes et plus est de 6,304. Celui des décès est de 4,678 et celui des mariages, de 2,216. En janvier de l'an dernier, il y avait 6,225 naissances, 4,485 décès et 2,025 mariages, soit une diminution de 5 p.c. dans le cas des naissances et une augmentation respective de 4 p.c. et de 9.1 p.c. dans le cas des décès et des mariages.

Trouvée dans sa chambre quatre jours après sa mort

Les Trois-Rivières, 2. (D.N.C.). — Ce n'est que quatre jours après sa mort que le cadavre de Mlle Rose-Anne Trudel, 37 ans, de St-Stanislas, a été trouvé dans sa chambre qu'elle occupait, par U. Trudel. Mlle Rose-Anne Trudel, mariée depuis longtemps, habitait avec une de ses sœurs, Mlle Aglaé Trudel, elle aussi très malade, devenue soudainement tout à fait incapable d'aider sa sœur et même de donner l'alarme. Cette dernière s'est trouvée à vivre quatre jours pratiquement à côté d'un cadavre.

Erratum

Un mastic survenu à la fin du compte rendu de l'assemblée de Québec, dimanche, a attribué au docteur Marcoux, député de Québec-Comté, quelques paragraphes du discours de M. Grégoire, député de Montmagny. Voici le résumé exact de ce qu'a dit M. Marcoux, réclamer par l'auditoire: — Je ne m'attendais pas de parler. Vous savez pour quelle raison nous sommes présents. Je demande à tous mes électeurs de m'entendre pendant quelques années. Actuellement je suis en bonne compagnie et quand on est en bonne compagnie, on n'a rien à craindre. (appl.).

Detroyat devient fonctionnaire

Il essaiera désormais les avions en vol pour le compte du ministère de l'air

Paris, 2. (P.C.-Havas). — "J'essaierai désormais les avions en vol pour le compte du ministère de l'air", nous déclare Michel Detroyat. Croyez-vous que cela va beaucoup changer mon emploi du temps?" Le fait est pourtant que Detroyat, en devenant fonctionnaire, aura dans l'aviation française un rôle bien plus important que précédemment. Jusqu'ici, comme chef pilote, il n'avait contrôlé que des avions livrés par les constructeurs. L'employant, par suite de la nationalisation, il vient d'être adjoint à la direction technique du ministère. Il devra désormais surveiller les essais de tous les avions et contrôler les pilotes d'essais eux-mêmes. Dans les milieux aéronautiques, on considère que c'est la meilleure utilisation du pilote dont le cran et la compétence sont légendaires. Car Detroyat, spécialiste des vols acrobatiques et des avions de chasse, n'est pas moins rompu à toutes les finesses du pilotage des lourdes machines commerciales.

Les constructeurs savaient que Detroyat n'accepterait jamais de livrer les services techniques des machines venant de leurs usines et pas au point. Maintenant, il assurera un contrôle d'une extrême rigueur, ce qui n'est rien car les contrôleurs ne sont pas rares. Mais surtout ce contrôle nouveau ne se bornera pas à une critique négative, car jusqu'à présent le rôle essentiel des services d'essais officiels était de refuser un avion dont les qualités n'étaient pas suffisantes. Avec le nouveau régime et un pilote de la valeur de Detroyat, il n'en sera plus de même. Avec les défauts des appareils essayés en vol d'essai, Detroyat et ses élèves indiqueront les remèdes nécessaires. Par ailleurs un regroupement de certaines firmes spécialisées dans la construction de types similaires supprimera les mauvais effets de la concurrence, c'est-à-dire une surcharge sans supprimer le bénéfice. Car dans les mêmes bureaux d'études, les mêmes dessinateurs resteront en compétition pendant que les mêmes ingénieurs seront opposés dans les mêmes ateliers.

Le tarif du taxi dans la ville de Québec

Québec, 2. (P.C.). — Les petites sociétés de taxi de Québec ont protesté par anticipation contre la requête des grandes compagnies visant à rendre obligatoire l'usage du taximètre. Elles demandent qu'on ne change rien au règlement adopté l'an dernier par lequel l'usage du taximètre est purement facultatif, et le prix de \$0.35 fixe comme minimum pour chaque course.

Maison incendiée

Les Trois-Rivières, 2. (D.N.C.). — Un incendie a rasé complètement hier avant-midi, une résidence appartenant à M. William Boucher, du Cap de la Madeleine, près de la jonction des Piles. La maison a deux étages. Les dommages sont évalués à \$2,000 environ.

Bulletin météorologique

Toronto, 2. (C.P.). — Voici le temps qu'il fera probablement dans les diverses régions de la province de Québec: —
golfes et baies des Chaleurs: vents de l'ouest, beau et froid;
rivière: vents de l'ouest, pluie, froid;
bas St-Laurent: pluie, beau, plus froid;
vallées de l'Outaouais et du haut St-Laurent: pluie, beau, froid;
Nord-Ouest du Québec et Lac-St-Jean: beau et froid.

Côtes et frontières de l'Espagne

Le plan de surveillance se heurte à de nouvelles difficultés

Londres, 2. (S.P.C.-Havas). — Le plan de surveillance des côtes et des frontières de l'Espagne se heurte à de nouvelles difficultés, qui se sont révélées au cours d'une séance du sous-comité de la non-intervention. La Grande-Bretagne a déclaré qu'elle croit que la ligne de surveillance navale qu'elle exercera au sud-est de l'Espagne devra correspondre à celle de la domination blanche, et devra par conséquent s'allonger aux dépens de la ligne italienne, si les blancs gagnent du terrain dans cette partie-là du pays. Son porte-parole, lord Plymouth, a expliqué qu'il s'agissait d'une application du principe en vertu duquel on a réparti les zones de surveillance de manière qu'il y ait opposition de tendances entre la surveillance et le service de l'Italie et de l'Allemagne ont répondu que si la ligne de surveillance britannique peut s'allonger à mesure que les blancs gagnent du terrain, la victoire définitive du Front blanc écarterait tout à fait ces deux pays de la dernière phase de surveillance. Ils ont fait remarquer qu'il leur fallait référer à leurs gouvernements une question aussi importante.

Et il a surgi d'autres difficultés. Le représentant de l'Allemagne a proposé de confier à la Yougoslavie la surveillance de la frontière franco-espagnole. Celui de la France a répondu par une contre-proposition: confier cette surveillance au Danemark. Les porte-parole de l'Allemagne et de l'Italie ont dit qu'ils référeront la contre-proposition à leurs gouvernements.

La Grande-Bretagne a proposé d'obliger les volontaires étrangers présentement en Espagne de sortir de ce pays. L'Allemagne et l'Italie ont déclaré qu'elles ne souscrivent à cette proposition que si l'on commence par régler la question de la neutralisation des dépôts d'or espagnols.

Il est fort douteux que le plan de surveillance entre en vigueur à la date fixée: le 6 prochain.

A l'hôtel de ville

Avis à 14,000 secours — A condition que les recettes aillent à une œuvre de charité — Le travail féminin

On apprend que 14,000 secours ont été avisés ou vont l'être incessamment par la Commission du chômage qu'ils ne recevront plus de secours, à moins de donner de nouvelles preuves qu'ils ont droit au soutien de l'Etat. Il s'agit de secours vivant seuls, veufs ou veuves, célibataires, séparés ou divorcés. Sur un total de 47,000 noms sur les listes de secours, il y a 14,000 secours vivant seuls et la commission trouve ce chiffre trop considérable.

Plusieurs centaines de lettres sont envoyées chaque jour, et ces secours doivent prouver qu'ils ont encore besoin de secours pour vivre. Jusqu'ici on a constaté qu'environ un sixième de ces personnes ont été forcées de retourner vivre avec leurs parents ou leur conjoint. Si l'on en juge par cette proportion, on diminuerait de 2,300 noms les listes de secours.

Le secrétaire du maire, M. Lévis Lorrain, a annoncé que M. Raynault, qui a refusé déjà à plusieurs reprises des offres d'organiser des banquets en son honneur, a accepté qu'on donne une soirée artistique, à condition que les recettes aillent à une œuvre de charité. Cette soirée sera donnée après le carême; on donnera prochainement des détails à ce sujet.

Il est rumored que le comité exécutif aurait communiqué à donner suite à la motion adoptée vendredi par le conseil municipal à la demande de M. l'échevin Barrière, au sujet du travail féminin; sept employées de la ville auraient été suspendues jusqu'ici. La motion demandait que les employés qui n'ont pas besoin de travailler pour vivre ou pour assurer la vie de leurs proches soient remplacés par des hommes.

L'urbanisme

A l'occasion du 37e congrès de l'Union canadienne des municipalités et de la troisième assemblée de la Conférence canadienne des maires, il y aura à Ottawa les 16 et 17 mars une réunion de spécialistes qui étudieront les problèmes d'urbanisme et d'habitation et feront ensuite des suggestions au parlement fédéral. Il y aura là des représentants des commissions d'urbanisme des villes canadiennes et des associations pour l'amélioration des habitations, ainsi que des ingénieurs des architectes, etc., de toutes les parties du pays.

M. George S. Mooney, assistant directeur du comité d'urbanisme de la Commission métropolitaine de Montréal, et qui est secrétaire adjoint de cette conférence, a préparé un mémoire sur le problème des taudis à Montréal, qui sera discuté à Ottawa. L'agenda de cette conférence comporte les sujets suivants: Plan d'ensemble, zonage et habitation à Montréal; nécessité d'une association nationale d'urbanisme et d'habitation; uniformité des codes de construction au Canada; habitation et urbanisme aux Etats-Unis; législation sur l'urbanisme et l'habitation; habitation à bon marché, etc. La liste des experts qui prendront part à cette conférence comporte plusieurs noms montréalais connus, dont ceux de MM. H.-A. Terrault, président de la Commission d'urbanisme de Montréal; Aimé Cousineau, ingénieur sanitaire à Montréal; Armand Dupuis, président du comité du logement salubre.

Londres ne renoncera à aucun territoire britannique

LONDRES, 2. (C.P.). — Le ministre des affaires étrangères, M. Anthony Eden, a déclaré aujourd'hui à la Chambre des Communes que le gouvernement de la Grande-Bretagne n'a l'intention de renoncer à aucun territoire britannique. M. Eden a fait cette déclaration au cours d'un débat sur la politique étrangère en faisant évidemment allusion aux demandes de l'Allemagne qui réclame le retour de ses anciennes colonies.

Eden offre un nouveau Locarno à Berlin

LONDRES, 2. (S.P.C.). — Dans un discours aux Communes, cet après-midi, le secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, M. Anthony Eden, a indiqué qu'il offre à l'Allemagne un nouveau pacte de Locarno. Il a dit que maintenant qu'il semble improbable que la guerre d'Espagne déborde les frontières espagnoles, la Grande-Bretagne désire tenter à nouveau d'obtenir un pacte pour la sécurité de l'Europe occidentale. Il a ajouté que ce serait un nouveau pas vers un arrangement européen général.

Le "quo warranto" contre l'échevin Taillon

Inscription en droit et défense

M. Armand Taillon, conseiller municipal de Préfontaine, a présenté, aujourd'hui, au greffe de la Cour supérieure, une inscription en droit, et produit une défense écrite, relativement au quo warranto de M. J. L. Bonneau, au fins de faire disqualifier M. Taillon. M. Taillon dit, dans sa défense, que même s'il était vrai qu'il ne résiderait pas dans le quartier Préfontaine depuis trois ans au moment de son élection, il n'en est pas moins vrai qu'il résiderait à Montréal depuis trois ans, qu'il avait été propriétaire sur la rue de Courcelles et qu'il payait une pension annuelle de \$300 à sa mère et à sa sœur.

M. Taillon, dans son inscription en droit, dit que M. Bonneau n'a pas suivi la bonne procédure au point de vue légal. Il n'aurait pas dû faire signifier un bref de quo warranto mais conférer l'élection de M. Taillon dans un délai d'un mois suivant l'élection, ce que M. Bonneau n'a pas fait. M. Bonneau aurait dû aussi, prétend M. Taillon, donner un cautionnement de \$1,000, ce qu'il n'a pas fait non plus.

Intéressantes expériences au jardin de Charlesbourg

Les animaux sauvages préfèrent-ils être bien nourris en captivité plutôt que de souffrir de la faim à l'état libre?

Charlesbourg, 2. — M. le docteur J.-A. Brassard, directeur du jardin zoologique de Québec, attend avec une certaine impatience le retour des oiseaux migrateurs pour compléter une fort intéressante expérience. L'automne dernier M. Brassard a bagné quatre oiseaux sauvages et 16 canards nés au Jardin zoologique, le printemps dernier, mais il ne leur a pas coupé les ailes, leur laissant ainsi toute liberté de suivre dans les Etats du sud américain les palmipèdes migrateurs. Or, sur les 20 oiseaux ainsi laissés à leur propre initiative 16 ont jugé plus prudent de rester au Jardin, près du grain qui leur est distribué journellement. Les quatre autres ont obéi à l'instinct migrateur de l'espèce, mais M. Brassard espère qu'ils lui reviendront au printemps et confirmeront sa théorie que les animaux sauvages préfèrent être bien nourris en captivité que de souffrir de la faim à l'état libre.

Le contrôleur des Trois-Rivières refuse

Les Trois-Rivières, 2. (D.N.C.). — Le contrôleur des finances de la cité, M. J. H. René de Cotret, a refusé cet avant-midi d'accepter la résolution votée par la majorité du conseil, hier soir, et ordonnant au chef de police Bellemare d'interdire à l'ingénieur de la ville, dès ce matin, l'entrée de ses bureaux et ordonnant en outre à l'ingénieur de remettre à la ville les clés de son bureau.

La décision du contrôleur est sans appel et ne peut être renversée.

Des ministres ontariens ont failli être blessés

Toronto, 2. (C.P.). — Le premier ministre d'Ontario, M. Mitchell-F. Hepburn; sir James Dunn, M. le Dr J.-A. Faulkner, ministre de l'hygiène; M. T.-B. McQuesten, ministre de la voirie; le secrétaire du premier ministre, M. Roy Elmhirst, et le contrôleur des finances, M. Chester Walters, ont failli être victimes d'un grave accident dimanche soir lorsque la voiture qui les transportait est venue en collision près de Mimico, avec un auto conduit par Thomas Rutledge, de Toronto. Rutledge a été arrêté à la suite de l'accident et accusé d'avoir conduit en état d'ivresse; il a été relâché après avoir fourni un cautionnement de \$1,000.

La pavillon catholique

A l'exposition internationale de Paris — Appel de l'épiscopat français

Paris, 2. (P.C.-Havas). — L'assemblée des cardinaux et archevêques français, qui vient de se tenir à Paris, décide de lancer à tous les fidèles un vibrant appel pour le Pavillon pontifical et le succès de l'Exposition internationale de 1937.

Havas est en mesure de tracer des maintenant, par avance, non seulement la situation de plan du pavillon catholique, mais les détails de son aspect.

Entrés par le baptistère, nous traversons d'abord la salle de l'enfance: Noël et sa crèche, les fleurs et la poésie du mois de Marie, les processions de la Fête-Dieu, les leçons de l'école et les heures du catéchisme jusqu'à la première communion, puis, les rapports de l'Eglise avec la jeunesse. Jean Delacroix assumait l'organisation de ce stand. Ce jeune architecte, qui collabora, en 1931, à l'Eglise des Missions, se vit confier l'organisation de la salle consacrée à la France à l'Exposition de la presse au Vatican. Ici, nous dit-il, les trois formes principales d'activité: patronage, enseignement libre, scoutisme. Au centre de la galerie, une tente de scouts modernes attirera d'emblée l'attention. Sur quatre murs de soutien, un décor peint et sculpté constituera par différents symboles chrétiens au caractère ornemental, sera laissé à l'initiative des écoliers. Des pans de tente s'embelliront de grandes figures de saints, particulièrement chers à la jeunesse sportive: saint François, saint Georges, sainte Bernadette, sainte Jeanne d'Arc, sainte Geneviève, sainte Germaine.

Ces peintures sont dues à Madame Lormy Delacroix, spécialiste de l'art difficile des bannières religieuses. Une riche documentation photographique, formée par les sculptures et se rapportant à leur vie, remplira le bas de la tente. Plus loin, la salle de patronage, avec son plafond bas et ses murs blancs parsemés de fanions. Enfin, le coin de l'enseignement libre prouvera à la fois le caractère familial et intégral de l'éducation chrétienne française: on y verra tout ensemble la présentation du plus vieux collège de France, remontant au XIe siècle et du plus important collège catholique de nos jours, le collège Stanislas de Paris.

La peinture à fresque, au fond de la salle, complètera l'évocation par symboles de l'enseignement libre et des résultats qu'il obtient pour rappeler le rôle particulier des Frères de Saint-Jean de Dieu, un grand bas relief de deux mètres sur trois fut commandé à l'architecte sculpteur Private, Grand Prix de Rome.

Nous parvenons ainsi à l'adolescence, c'est-à-dire au choix du métier. Pour exposer le bienfait que l'être humain retire de l'Eglise à cette époque critique, l'architecte disposera de deux salles. La première, de forme ovale, sera la réunion de sculptures faisant ressortir une idée dominante: l'unité et la force des jeunes catholiques groupés autour du Christ, opposée à l'abandon des adolescents sans foi et sans appui moral devant les dangers que les jeunes, au centre, se dressera le Christ; derrière apparaîtront les figures typiques de l'architecte tenant l'église, l'ouvrier portant l'usine, le paysan avec ses instruments agricoles, le marin et son bateau.

La deuxième salle, n'est qu'une vaste fresque due à Elizabeth Frick; trois images domineront cette composition: La foi, sans laquelle l'homme ne pourra rien faire de grand; et les figures évangéliques des qualités d'esprit et de cœur indispensables à l'épanouissement des vocations; sur le devant, à l'échelle humaine, des personnages symboliques qui offrent à l'adolescence des modèles: Etudiants catholiques, jeunes filles, jeunes ouvriers, compagnons de la route, toute la jeunesse chrétienne française sera, bien entendu, présente ici avec ses insignes, ses livres et les signes de sa puissance.

Là, devant nous, une porte est surmontée d'une fresque représentant les fiançailles. C'est l'entrée de la salle du mariage, située exactement dans le grand axe du sanctuaire, derrière l'abside; sur huit grands panneaux, Madame Lopez exposera et illustrera les enseignements de l'Eglise sur l'indissolubilité de l'amour; au milieu de la pièce, un petit temple de l'amour sur un plan circulaire sera surmonté d'une croix et abritera deux alliances.

C'est ainsi que le visiteur pénétrera aux parties spectaculaires du pavillon catholique, déjà connues: le cloître, la maison de l'achorète, le cimetière, le théâtre en plein air pour les mystères et les passions, de 1,500 places; enfin, un admirable campanile dont le clocher de 70 mètres surmontera la vaste salle des missions. Là, dans la chambre du beffroi, prendront place les grosses cloches; mieux encore, on espère pouvoir y capter à l'aide d'un appareil enregistreur les sonneries des cloches du monde entier. Autour du maître-autel, douze chapelles votives, portant les couleurs nationales, sont réservées aux participations étrangères, symboles de l'union des peuples par la prière.

Dominiée par la croix, l'exposition universelle de Paris sera un pôle du catholicisme.

Tremblement de terre

Columbus, Ohio, 2. (A.P.). — Un tremblement de terre a secoué l'Etat d'Ohio entre 9 h. 45 et 9 h. 50 ce matin. On ne rapporte cependant aucun dommage matériel.

La Politique

M. Gouin ni aucun de ses partisans ne feront la lutte dans la Beauce

A l'heure où nous allons sous presse, M. Paul Gouin, chef de l'Action Libérale Nationale, nous communique la déclaration suivante qu'il avait promise hier relativement à l'élection partielle de Beauce fixée au 17 mars. "Plusieurs de nos partisans de la Beauce et du reste de la province m'ont suggéré de poser ma candidature à l'élection partielle de la Beauce, le 17 mars prochain, ou de présenter un candidat de l'Action Libérale Nationale. Après avoir étudié sérieusement la question sous tous ses angles, j'en suis arrivé à la conclusion que le moment n'est pas encore venu pour nous de retourner dans la politique active."

Le club Drouin vote confiance à M. Drouin

Ce vote, pris hier soir, a été de 83 à 17 — L'Union nationale de Québec-Ouest adopte un vote de confiance "en faveur de la politique de M. Duplessis"

Québec, 2. (D.N.C.). — La réunion eut lieu en ville, hier, que des électeurs de M. Oscar Drouin voulaient lui demander sa démission à la suite de sa rupture avec M. Duplessis.

L'ancien ministre a déclaré, au début de la soirée, qu'il ferait une déclaration importante à ce sujet un peu plus tard. Cependant, tard dans la soirée, il a déclaré: "A la suite du vote de confiance qui m'a été donné par le club Drouin, il n'est plus nécessaire de faire cette déclaration."

La séance du club Drouin n'a pris fin qu'à une heure ce matin. La discussion, il va de soi, a été très longue. Au début de la séance, il y eut un premier vote de pris. Il s'agissait de blâmer le gouvernement Duplessis pour le salaire que le département de la Voirie paye à ses ouvriers et de protester contre le passage du discours du Trône disant que le gouvernement a pris "les moyens de faire payer des salaires raisonnables aux ouvriers".

Vote de 120 à 43. Cette résolution, dont voici les conclusions, a été adoptée par un vote de 120 à 43:

"Il est résolu: 1o—Que les membres du club Drouin expriment leurs regrets de constater que le discours du Trône, en ce qui concerne le paiement d'un salaire raisonnable aux ouvriers, ne rapporte point les faits exactement; 2o—Que ce faux rapport est de nature à tromper les citoyens en général et les ouvriers en particulier;

3o—Que les membres du Club Drouin profitent de l'occasion pour demander au gouvernement de payer à ses employés en général et à ceux du département de la Voirie en particulier un salaire qui ne contredise pas les déclarations du discours du Trône."

83 à 17

L'autre résolution est pour féliciter M. Oscar Drouin d'avoir donné sa démission et l'assurer de la confiance du Club. Elle a été adoptée par un vote de 83 à 17.

Contre l'attitude de MM. Drouin et Marcoux

Québec, 2. (D.N.C.). — Des délégations des électeurs des comtés de Québec-Est et de Québec-Comté, représentés respectivement par MM. Oscar Drouin, et le Dr A. Marcoux, se sont présentées hier au Parlement pour protester contre l'attitude de ces deux députés.

Vote de confiance en M. Duplessis

Québec, 2. (D.N.C.). — A une assemblée générale de l'Union Nationale de Québec-Ouest, tenu hier, il a été proposé par MM. Maurice Trambly, Conrad Cadorette, Adolphe Lavoie et secondé par MM. Albert Gauvin, Albert Massicotte et Gérard Poulin, qu'un vote de confiance soit donné en faveur de la politique de M. Duplessis.

Questions de M. Léon Casgrain

Québec, 2. (D.N.C.). — Les premières questions sur le feuilleton de la Chambre, pour la session actuelle, ont été posées par M. Léon Casgrain, député de Rivière-du-Loup. M. Casgrain demande quand, sur la recommandation de qui, et pourquoi M. le Dr Ernest Pettigrew a été destitué comme médecin de la prison de la Rivière-du-Loup, s'il y a eu enquête et alors par qui; quand, et où elle a été tenue; comment il a été averti de sa destitution, etc., etc.

M. Casgrain pose la même question pour la démission de Mlle Anne-Marie Pelletier et de M. Olivier Gagné, Gérard Viel, Yvon Lavoie, employés du magasin de la C.L.Q., à la Rivière-du-Loup.

M. Casgrain demande aussi si le gouvernement a payé le salaire des cantonniers et des hommes qui ont travaillé sous leurs ordres à l'entretien des chemins, dans le comté de Rivière-du-Loup, du 17 août au 29 août 1936, et sinon, pour quelles raisons.

M. Bona Dussault dans la Beauce

Québec, 2. (D.N.C.). — M. Bona Dussault, ministre de l'Agriculture, dirigera les forces ministérielles lors de l'élection complémentaire dans le comté de Beauce.

L'électricité en Nouvelle-Ecosse

Halifax, 2. (C.P.). — Le discours du Trône qui a été lu cet après-midi à l'ouverture de la quatrième session de la dix-septième législature de la Nouvelle-Ecosse annonce, entre autres mesures, un projet d'électrification des campagnes.

"Esprit Limited"

Québec, 2. — Des lettres patentes ont été octroyées, selon la Gazette officielle de Québec, MM. Ralph Erskin Allan, c.r., William Taylor, géomètre, et Angus McLeod Murray, géomètre, pour exercer le commerce de propriétaires et publicistes de journaux, magazines, livres et autres œuvres et entreprises littéraires. La raison sociale sera ESPRIT LIMITED. La compagnie aura son siège à Montréal.

La Cour du record de St-Laurent

Québec, 2. — Le dernier numéro de la Gazette officielle contient la proclamation suivante du lieutenant-gouverneur: "Attendu que, conformément aux dispositions de l'article 3 de la section II de la Loi des Cours de recorder, S.R.Q., 1925, c. 106, la municipalité de la paroisse Saint-Laurent, comté de Jacques-Cartier, a, à sa séance du lundi le deuxième jour du mois de novembre 1936, par le vote affirmatif de la majorité de ses membres, adopté son règlement no 41, ayant pour effet de soumettre son territoire à la juridiction de la Cour du record de la ville Saint-Laurent, qui forme une municipalité continuée à la municipalité de la paroisse Saint-Laurent;

Attendu que, conformément à l'article 5 de ce même loi, la ville Saint-Laurent, à la séance de son conseil municipal tenue le premier décembre 1936, a, par le vote affirmatif de la majorité de ses membres, adopté son règlement no 167, dans lequel elle déclare concourir dans la mesure du règlement no 41 de la municipalité de la paroisse Saint-Laurent;

Attendu que l'article 7 de la loi ci-dessus mentionnée permet au lieutenant-gouverneur en conseil, à sa discrétion, d'approuver ces deux règlements précités; Attendu que des copies certifiées de ces règlements ont été transmises au lieutenant-gouverneur en conseil accompagnées d'une requête demandant son approbation ainsi que l'émission d'une proclamation décrétant leur mise en vigueur;

A ces causes, du consentement et de l'avis de Notre Conseil Exécutif exprimés dans un décret en date du 12 février 1937, Nous avons approuvé et par les présentes approuvons ces deux règlements susmentionnés et avons décrété et par les présentes décrétons qu'à compter du trente et unième jour après la date de la publication de cette proclamation, le territoire de la municipalité de la paroisse Saint-Laurent, comté de Jacques-Cartier, dans lequel une cour du record a été établie, sera soumis à la juridiction de cette cour du record comme si les deux municipalités n'en formaient qu'une pour ces fins seulement.

Nouvelle paroisse dans le comté de Drummond

Québec, 2. — Le dernier numéro de la Gazette officielle contient une proclamation du lieutenant-gouverneur confirmant et reconnaissant un décret de l'autorité ecclésiastique du diocèse de Nicolet détachant une partie de la paroisse de Saint-Frédéric de Drummondville et érigeant une paroisse canonique sous le nom de la paroisse de Saint-Joseph de Grantham, dans le comté de Drummond.

Un opéra au Canada

New-York,



RADIO-GAZETTE

(N. B. — Tous les programmes à ondes courtes sont donnés, ici, à l'heure de Montréal.)

Mardi, 2 mars

Radio-États-Unis

WABC — 348.5 mètres — 660 kilocycles
4.15 p.m., Alexander Core, violoniste de concert.
4.30 p.m., Concert du diner — Direction Howard Barlow.
7.30 p.m., Mélodies potiques.
8.30 p.m., Concert-Pop.
9.30 p.m., Music-Hall Hammerstein.

WFAA — 454.3 mètres — 660 kilocycles
7.45 p.m., Duo de piano, par Jacques Fry et Mario Bragiotto.
8.30 p.m., Vox Pop.
9.30 p.m., Concert-Pop.
10.45 p.m., Wynn, mezzo-soprano.
11.05 p.m., Sport-Scènes.

WJZ — 394.3 mètres — 760 kilocycles
6.35 p.m., Tony Russell, ténor.
7.30 p.m., Lum et Abner, comédiens.
8.30 p.m., Log Cabin.
11.05 p.m., Orch. Emary Deutsch.

Radio-Canada

Les Maîtres de la musique

Les Maîtres de la Musique reviennent au micro de Radio-Canada, le mardi, 2 mars, à 8 h. p.m., avec un sketch inspiré des principaux traits de la vie d'Ernest Gagnon. Les prochains émissions des Maîtres de la Musique seront consacrées à quelques-uns des compositeurs canadiens les plus importants. Ernest Gagnon jouera les œuvres au cours du mois de mars. Ernest Gagnon (1859-1915) est l'un de ceux qui ont le plus fait pour l'avancement de l'art musical au Canada. Organiste et professeur de musique, historiographe et folkloriste, Ernest Gagnon a exercé ses activités dans tous les domaines. La littérature l'intéressait tout autant que son art. Son recueil de Chansons populaires du Canada français, publié en 1883, attira l'attention de tous ceux qui ont le goût de la folklore et de la petite littérature. Il est le fondateur de l'Académie de Québec.

Les Maîtres de la Musique évoqueront le mardi, 9 mars, la figure de l'auteur de notre hymne national, Calixa Lavallée et, le mardi, 16, celle de Guillaume Couture.

Des compositions de M. Lionel Daunais

M. Lionel Daunais, baryton, chantera, le mardi, 2 mars, de 7 h. à 7 h. 15 p.m., par l'auditorium de Radio-Canada, avec le concours du quatuor instrumental Gratton, quelques-unes de ses propres compositions. Voici le programme de ce récital: A quel point révérité! L'homme qui aime; un aileu, Daunais; Marche de mariage; Soderman, le quatuor; Au temps des lili, Daunais; Les larmes, Daunais.

La mort de George Brown racontée à la radio, ce soir

Les artistes dramatiques de Radio-Canada, à Toronto, évoqueront l'un des faits les plus tragiques du journalisme canadien, le mardi, 2, à 9 h. p.m. Ils interpréteront un sketch de John Kannavin, "The Tragedy of George Brown". Rupert Lewis dirigera. L'hon. George Brown, fondateur du "Globe", fut blessé à mort dans son bureau, le matin du 23 mars 1880, par un ouvrier qui avait congédié pour mauvais service. L'assassin, George Bennett, fut condamné au bagne pour la vie.

L'heure provinciale

8.00 p.m., CKAC — Programme diffusé directement de Québec (Poste CKAC) avec le concours de Cécile Philharmonique de Québec. Solistes: Mlle Marie-Paul Leblond, Mlle Juliette Laroche, Mlle Marie-Paul Leblond.
1. Petite Suite — Purcell
a) Allemande; b) Sarabande; c) Cello. Le Cello Philharmonique de Québec.
2. Chant: Mlle Marie-Paul Leblond, au piano d'accompagnement: Mlle Juliette Laroche.
3. Causette: "La langue française et nous" — M. Maurice Hébert.
4. Trio vocal: Fontenailles
a) "Sala-ty"
b) "Il est tard, mon amour"
5. "Symphonie en si bémol, No 5" — Schubert
Mouvement final (Prest.)
6. Chant: Mlle Marie-Paul Leblond.
7. "Dance rustique" — Létourneau. Le Cello Philharmonique.
8. Trio vocal: Jean Tranchant
a) "Papa n'a pas voulu"
b) "Le Trio Laroche". Mireille
9. "Gigue" — Le Trio Laroche. Loeliet
Le Cello Philharmonique.

Mercredi, 3 mars

P-tin-ondes courtes
BOSTON — 5.00 p.m. — Programme varié — WJAL, 2.34 p.m. 11.79 mfg.
LONDRES — 6.30 p.m. — Hughie Green au micro — GSD, GSC, GSB.
BETHOVEN — 7.00 p.m. — Les Joyeux programmes — PCJ, 512 m, 9.39 mfg.
BERLIN — 7.30 p.m. — La jeunesse littéraire en action — DJV, 54.3 m, 11.77 mfg.
SCHENECTADY — 8.00 p.m. — Concert de l'Amérique latine — WJAF, 31.4 m, 1.33 mfg.
CARACAS — 8.30 p.m. — Orchestre — WJZC, 31.7 m, 5.3 mfg.
LONDRES — 9.35 p.m. — Food and Night — GSD, GSC, GSB.
WINNIPEG — 11.30 p.m. — Duo Woodwind — CJRO, CJRX.

Radio-France

(Station coloniale — sur 19 mètres 65)
7.15 a.m., Concert-relais: courrier de France; Informations en français.
9.00 a.m., Chronique économique et sociale, par M. Ousid.
9.10 a.m., La vie théâtrale, par M. Pierre Sotie; musique enregistrée.
9.30 a.m., Concert, sous la direction de M. Henri Tomasi; musique de Haydn.
10.45 p.m., Concert, sous les auspices de M. de Météux.
(25 mètres, 24)
12.00, midi, Concert-relais.
1.30 p.m., Radio-Jazz de France.
1.50 p.m., L'homme et la femme du jour.
2.00 p.m., Concert-relais de Radio-France.
2.30 p.m., Informations en français et en anglais; informations en français et en anglais.
Sur 25 mètres, 66.
6.15 p.m., Concert-relais: Informations en français et en anglais; Informations en espagnol, en portugais.
10.00 p.m., Concert; Informations en français et en anglais.
11.45 p.m., Concert.

Radio-Italie

Radio-Vatican (sur 19.83 mètres)
10.30 a.m. — Émission en français.
(Station 280, Rome, sur 25.4 mètres)
6.45 p.m., Programme varié des stations italiennes.
8.20 p.m., Nouvelles en italien: récital de violon.
9.00 p.m., Nouvelles en anglais, en japonais; un acte d'opéra, de la Scala de Milan; nouvelles en italien: folklore; sport; dernières nouvelles.
(sur 31.13 mètres)
12.30 a.m., Nouvelles en arabe; musique arabe.
6.00 a.m., Nouvelles en anglais, en italien: folklore; causerie.
Radio-États-Unis
WABC — 348.5 mètres — 660 kilocycles
2.15 p.m., L'École américaine de l'air; section de géographie.

3.30 Le trio de concert du Ch. Fontenailles.
3.45 Bourses de Montréal et de Toronto.
6.00 Friendly Corner.
6.30 Ainal va la vie — discussion psychologique.
6.45 L'air pur chez soi.
7.00 L'Union catholique des cultivateurs.
7.15 Le-Pol Morin, pianiste.
7.30 Nouvelles.
7.45 Mlle Ruth Lyon, soprano, NRC.
8.00 Twilight Echoes.
8.30 Band Box Revue.
9.00 Radio-concert canadien, sous la direction de M. J. J. Gagnier.
9.30 Spotlight.
9.40 p.m., Nouvelles de la jeunesse.
9.50 p.m., La cavalcade de l'Amérique.
10.00 p.m., Nino Martini, ténor du Metropolitan Opera.
9.30 p.m., Programme Palmolive.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles
8.00 p.m., One Man's Family.
8.30 p.m., Claret Swarthout, soprano du Metropolitan Opera.
11.15 p.m., Quatuor négro.
WJZ — 394.3 mètres — 760 kilocycles
4.30 p.m., Bailey Axton, ténor.
8.00 p.m., Lum et Abner, comédiens.
9.00 p.m., Carrousel du Broadway.
10.30 p.m., Récits d'opéra.

Radio-Canada

"Promenades musicales" avec Léo-Paul Morin

Sous cette rubrique commence le mercredi, 3 mars, de 7 h. 15 à 7 h. 30 p.m., une série de concerts-causeries données par l'éminent pianiste et musicographe, Léo-Paul Morin. Morin a institué son premier récital "La Danse", avec comme sous-titre: Pologne, Russie, Espagne et France. Son deuxième récital, celui du 19 mars, a pour titre: La musique, pianiste de l'esprit. M. Morin commentera les œuvres qu'il exécutera.
L'heure de cette émission permettra aux élèves de nos collèges et de nos couvents qui font des études de musique, de suivre ces causeries intéressantes à cause de l'art même de M. Morin et de l'enseignement qu'il comporte.
Le programme de l'audition du 3 mars: Mazurka, Chopin; Danse petite-russe, Moussorgsky; Danse espagnole, Navarra, Rigaudo, Ravel.

Le radio-concert canadien

"Les compositeurs canadiens" (CRCM, Montréal)
De 9 h. à 9 h. 30 p.m., Ludus Puri, 13 et 7 h. 30 p.m., une série de concerts-causeries données par l'éminent pianiste et musicographe, Léo-Paul Morin. Morin a institué son premier récital "La Danse", avec comme sous-titre: Pologne, Russie, Espagne et France. Son deuxième récital, celui du 19 mars, a pour titre: La musique, pianiste de l'esprit. M. Morin commentera les œuvres qu'il exécutera.

Le Trio de Montréal qui se compose de M. Edmond Trudel, pianiste, de M. Maurice Chénier, violoniste, et de M. Jean LeBlond, violoncelle, jouent le mercredi, 3 mars, de 10 h. p.m. à 10 h. 30, aux studios de CRCM, pour les postes du réseau de Radio-Canada. Le Trio est composé de M. Edmond Trudel, pianiste, de M. Maurice Chénier, violoniste, et de M. Jean LeBlond, violoncelle.

Un festival de musique canadienne

La petite symphonie de Radio-Canada commence le mardi, 2 mars, une série d'auditions consacrées aux compositeurs canadiens. C'est la première fois, dans l'histoire de la musique au Canada, que se donne un festival destiné à faire connaître les œuvres des nationaux. L'affiche de cette nouvelle série porte déjà près d'une trentaine de noms. Plusieurs de ceux qui ont écrit ces œuvres ont été invités à venir eux-mêmes à Montréal pour assister à l'audition de leurs œuvres. Les compositeurs canadiens sont: M. Edmond Trudel, pianiste, de M. Maurice Chénier, violoniste, et de M. Jean LeBlond, violoncelle.

SOMMAIRE

MARDI, 2 MARS 1937
CRCM — 329.7 mètres — 910 kilocycles
9.00 Concert (disques phonographiques).
5.30 Le trio de concert du Château Laurier.
5.45 Chansons de Bourses de Montréal et de Toronto.
6.00 En direct.
6.30 Un libraire de Montréal vous parle...
7.00 Lionel Daunais, baryton.
7.15 Rex Battle et son orchestre de l'Hotel Royal.
7.30 Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux.
7.45 "Pour le Congrès de la langue française".
8.00 Les Maîtres de la Musique.
8.30 Al Johnson et son orchestre.
9.00 A communiquer du studio.
9.30 Pictures in Black and White.
10.00 Radio-Jazz de France.
10.30 Causerie sur les ressources naturelles du Canada.
10.45 Radio-journal (bilingue).
11.00 Reportage de la suite de hockey Detroit-Maroons, par Roland Beaudry.
CKAC — 411 mètres — 730 kilocycles
4.30 Carlton Kelsey et orch. CBS.
5.00 L'heure Bulova.
5.20 Les événements sociaux.
5.30 Piano et température.
5.45 L'heure Black Horse.
5.50 Les aventures extraordinaires d'un petit gars de Montréal.
6.15 L'heure de la valse.
6.30 L'heure de la danse.
6.45 L'heure récréative.
7.00 L'heure de la valse.
7.15 Le curé de village.
7.30 L'École de hockey de l'air.
7.45 Programme Sedozan — L'erreur fatale.
8.00 L'heure Philip Morris.
8.15 L'heure provinciale — Conférence et musique.
8.30 L'heure Bulova.
8.40 Radio-mélodie Di-Si-Ma.
9.30 La fanfare de l'Armée du Salut.
10.00 L'heure Philip Morris.
10.10 Le club de la soirée.
10.30 Féd. des Œuvres de Charité C. F.
10.45 Mark Warnow et orch. CBS.
11.00 L'heure Bulova et température.
11.10 Le repier sport de Moisson.
11.30 Tommy Dorsey et orch. CBS.
11.40 George Olsen et orch. CBS.

CFPX — 49.6 mètres — 6.005 kilocycles
4.30 Musique.
5.45 L'heure récréative.
6.00 La Bourse commentée.
7.15 Métropole.
7.30 Théâtre.
8.45 Revue du sport.
8.50 Musique.
11.00 Dernières nouvelles du sport.
CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles
4.35 Sommeil.
5.30 L'heure Cio Legaré Lié.
6.00 Raymar.
6.15 Variétés.
6.30 Radio-annuaire. Chansons françaises.
7.45 L'heure Cio Legaré Lié.
7.50 L'heure Cio Legaré Lié.
7.55 Music and Flowers. (XIV).
8.00 Radio-comédie.
8.30 Radio-Tapestry. CBC.
9.30 Harmonie Hall.
10.00 Autour du Samovar.
10.30 Radio-hockey Frontenac.
10.50 Orchestre.
11.00 L'heure Financier Loan.

CFPX — 49.6 mètres — 6.005 kilocycles
4.30 Musique.
5.45 L'heure récréative.
6.00 La Bourse commentée.
7.15 Métropole.
7.30 Théâtre.
8.45 Revue du sport.
8.50 Musique.
11.00 Dernières nouvelles du sport.
CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles
4.35 Sommeil.
5.30 L'heure Cio Legaré Lié.
6.00 Raymar.
6.15 Variétés.
6.30 Radio-annuaire. Chansons françaises.
7.45 L'heure Cio Legaré Lié.
7.50 L'heure Cio Legaré Lié.
7.55 Music and Flowers. (XIV).
8.00 Radio-comédie.
8.30 Radio-Tapestry. CBC.
9.30 Harmonie Hall.
10.00 Autour du Samovar.
10.30 Radio-hockey Frontenac.
10.50 Orchestre.
11.00 L'heure Financier Loan.

CFPX — 49.6 mètres — 6.005 kilocycles
4.30 Musique.
5.45 L'heure récréative.
6.00 La Bourse commentée.
7.15 Métropole.
7.30 Théâtre.
8.45 Revue du sport.
8.50 Musique.
11.00 Dernières nouvelles du sport.
CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles
4.35 Sommeil.
5.30 L'heure Cio Legaré Lié.
6.00 Raymar.
6.15 Variétés.
6.30 Radio-annuaire. Chansons françaises.
7.45 L'heure Cio Legaré Lié.
7.50 L'heure Cio Legaré Lié.
7.55 Music and Flowers. (XIV).
8.00 Radio-comédie.
8.30 Radio-Tapestry. CBC.
9.30 Harmonie Hall.
10.00 Autour du Samovar.
10.30 Radio-hockey Frontenac.
10.50 Orchestre.
11.00 L'heure Financier Loan.

CFPX — 49.6 mètres — 6.005 kilocycles
4.30 Musique.
5.45 L'heure récréative.
6.00 La Bourse commentée.
7.15 Métropole.
7.30 Théâtre.
8.45 Revue du sport.
8.50 Musique.
11.00 Dernières nouvelles du sport.
CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles
4.35 Sommeil.
5.30 L'heure Cio Legaré Lié.
6.00 Raymar.
6.15 Variétés.
6.30 Radio-annuaire. Chansons françaises.
7.45 L'heure Cio Legaré Lié.
7.50 L'heure Cio Legaré Lié.
7.55 Music and Flowers. (XIV).
8.00 Radio-comédie.
8.30 Radio-Tapestry. CBC.
9.30 Harmonie Hall.
10.00 Autour du Samovar.
10.30 Radio-hockey Frontenac.
10.50 Orchestre.
11.00 L'heure Financier Loan.

CFPX — 49.6 mètres — 6.005 kilocycles
4.30 Musique.
5.45 L'heure récréative.
6.00 La Bourse commentée.
7.15 Métropole.
7.30 Théâtre.
8.45 Revue du sport.
8.50 Musique.
11.00 Dernières nouvelles du sport.
CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles
4.35 Sommeil.
5.30 L'heure Cio Legaré Lié.
6.00 Raymar.
6.15 Variétés.
6.30 Radio-annuaire. Chansons françaises.
7.45 L'heure Cio Legaré Lié.
7.50 L'heure Cio Legaré Lié.
7.55 Music and Flowers. (XIV).
8.00 Radio-comédie.
8.30 Radio-Tapestry. CBC.
9.30 Harmonie Hall.
10.00 Autour du Samovar.
10.30 Radio-hockey Frontenac.
10.50 Orchestre.
11.00 L'heure Financier Loan.

CFPX — 49.6 mètres — 6.005 kilocycles
4.30 Musique.
5.45 L'heure récréative.
6.00 La Bourse commentée.
7.15 Métropole.
7.30 Théâtre.
8.45 Revue du sport.
8.50 Musique.
11.00 Dernières nouvelles du sport.
CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles
4.35 Sommeil.
5.30 L'heure Cio Legaré Lié.
6.00 Raymar.
6.15 Variétés.
6.30 Radio-annuaire. Chansons françaises.
7.45 L'heure Cio Legaré Lié.
7.50 L'heure Cio Legaré Lié.
7.55 Music and Flowers. (XIV).
8.00 Radio-comédie.
8.30 Radio-Tapestry. CBC.
9.30 Harmonie Hall.
10.00 Autour du Samovar.
10.30 Radio-hockey Frontenac.
10.50 Orchestre.
11.00 L'heure Financier Loan.

Ciné-Guide

Quelques indications sur les films à l'affiche aujourd'hui

Nous nous efforçons de donner ici sur le scénario la réalisation et l'interprétation des films des indications qui permettent de se reconnaître à travers l'abondante production des studios de France, des États-Unis et d'Angleterre, et de faciliter le choix d'un programme qui réponde aux goûts de chacun. Nous n'avons pas cru devoir adopter les cotations morales de la Centrale du Décey, parce qu'elles ne tiennent pas compte des conditions particulières au Québec, notamment l'absence des enfants et le travail de la censure provinciale. Nous nous inspirons cependant, conformément aux directives de l'encyclopédie "Vigilant cura", pour signaler, d'une part, les films hautement recommandables et, d'autre part, ceux qui appellent des réserves sérieuses ou qui sont nettement condamnables: il est entendu que les autres films sont acceptables pour des esprits avertis.

Premières

"Capitol"

MAID OF SALEM — Roman historique, qui évoque cet épisode étrange de l'histoire des États-Unis, la croisade hystérique contre la sorcellerie qui a coûté la vie à plusieurs innocents dans la colonie du Massachusetts. Interprètes: Claudette Colbert, Fred McMuray, Harvey Stephens, Louise Dresser, Bonita Granville. Production Paramount.

CLARENCE — Adaptation cinématographique d'une comédie de Booth Tarkington. Interprètes: Roscoe Karns, Eugene Pallette, Spring Byington, Charlotte Wynters. Pour tous.

"Cinéma de Paris"

HELENE — Adaptation cinématographique du roman de Vicki Baum. Interprètes: Madeleine Renaud, Constant Rémy. Séduction d'une jeune fille, enfant avant mariage, tentation d'avortement, suicide, infidélité conjugale, et pour finir, on laisse croire à un divorce et à un remariage. Tout cela, mystères, meurtres, sont enveloppés dans des épisodes traversés par un souffle de bonté, d'amour et de travail, de dévouement... Il n'en est pas moins dangereux de laisser croire que certains problèmes tragiques n'ont d'autre solution que le désespoir ou le divorce. Somme toute, un film intéressant, mais ne. (Cholsis). Cela portait sur ce film que le film montré à Paris. On nous dit que le film aura été censuré. Quel scandale!

"His Majesty's"

WINGS OF THE MORNING — Roman d'un jeune soldat. Production anglaise en couleurs naturelles, paysages d'Angleterre et d'Irlande. Interprètes: Anna-Bella, qui apparaît pour la première fois dans un film; par sa conduite, Leslie Banks, Harry Tate, Irene Vanbrugh, Stewart Rome, John McCormack, le célèbre ténor.

"Palace"

CAMILLE — Adaptation cinématographique du célèbre roman de Dumas, la "Dame aux Camélias". Le scénario a modifié un peu l'œuvre de Dumas: la dernière mondiale finit par se conclure. Interprètes: Greta Garbo, Robert Taylor, Henry Daniell, Lionel Barrymore, Lenore Ulric, Laura Hope Crews, Eileen Herlihy. Production Metro-Goldwyn-Mayer. Réalisation de George Cukor. Pour adultes.

"Saint-Denis"

27, RUE DE LA PAIX — Drame de Carlo Banti, production Metro-Film, réalisation de Richard Pottier. Interprètes: Jules Berry, René Saint-Cyr, Jean Galland, Signoret, Carlette, Syz Jean, Gaby Bosset. Le drame d'apparence genre policier, se conclut par "Trame inacceptable. L'intrigue ne se noue et dénoue que grâce à une amoralité complète ou la passion du moment, le divorce et l'inceste, la seule issue de la vie sentimentale". (Cholsis).
COEUR DE GUEUX — Drame. Interprètes: Madeleine Renaud, Charles Zaccanti, André Burgère, Charles Dehamps.

"Cartier"

LA TENTATION — Drame en français, de Pierre Caron (Films Pellégrin), d'après l'œuvre de Charles Mauriac. Interprètes: Mlle Bell, Beryl, Henri Rollin.
Œuvre malsaine, souvent immorale sous un aspect innocent, qui nous rend encore plus dangereuse. (Cholsis).
L'ÉCOLE DES JOURNALISTES — Comédie d'interprètes: Armand Bernard, Colette Darfeuil.

"Chateau"

WITHOUT ORDERS — Film d'avant-garde. Interprètes Sally Eilers, Robert Armstrong. THE END OF THE TRAIL — Adaptation cinématographique d'un roman de Zane Grey sur les temps héroïques de l'Ouest américain. Vedette: Jack Holt.

"Corona"

THEODORA GOES WILD — Comédie satirique. Réalisation de Boleslawski, production Columbia. Interprètes: Irene Dunne, Melvyn Douglas.
"L'intrigue n'est pas intéressante et raconte: elle utilise largement le lit nuptial, elle est d'ailleurs obligée de le faire. Si nous ne sommes pas plus sévères (le film est coté par les censeurs) nous aurons un film de censure à la réalisation". (Cholsis).
JUNGLE — Drame. Interprètes: Julie Travis, Craig Reynolds, Barton MacLane, Richard Purrell. Production Warner.

"Electra"

MAKE WAY FOR A LADY — Comédie philiste. Réalisation psychologique qui porte sur les sentiments d'une fille. Interprètes: Anne Shirley, Herbert Marshall, Gertrude Michael.
UNDER YOUR SPELL — Opérette filmée. Interprètes: Lawrence Tibbett, Gregory Rafferty, Wendy Barrie, Arthur Treacher. Production Fox.

"François"

LOVE ON THE RUN — Comédie: les aventures d'une héritière qui réussit à mettre à jour une organisation d'espionnage en cherchant à se sauver de l'époux qui lui destine. Interprètes: Fran Crawford, Clark Gable, Franchot Tone, Reginald Owen. Pour tous.

"Grenada"

BANJO ON MY KNEE — Film qui tient de la comédie et un peu de l'opérette. Interprètes: Barbara Stanwyck, Joel McCrea, Walter Brennan, Buddy Ebsen. Production Fox.
THE CASE OF THE BLACK CAT — Film policier dont l'intérêt se maintient jusqu'au dénouement et qui réussit à dérouter le spectateur. Interprètes: Richard Dix, Wendy Barrie, Craig Reynolds. Production Warner. Pour tous.

"Imperial"

PENNIES FROM HEAVEN — Comédie musicale d'opérette. Bing Crosby, Madge Evans, Edith Fellows, Louella Armstrong. THE MAN WHO LIVED TWICE — Drame mystérieux. Réalisation de Robert Siodmak.

scientifique. Interprètes: Ralph Bellamy, Marion Marsh, Isabel Jewel.
"Monkland"

THE GAY DESPERADO — Opérette filmée, réalisation de Rouben Mamoulian. Interprètes: Nino Martini, le ténor du Metropolitan Opera, Leo Carillo, Ida Lupino. Pour tous.
VALIAN — L'histoire d'une femme perdue qui se réhabilite en recueillant et en élevant trois enfants. Interprètes: Gladys George, Charles Wyatt, Jackie Moran, Arline Judge, John Howard. Production Paramount. Pour adultes.

"Mount-Royal"

DODSWORTH — Roman de moeurs, adaptation cinématographique de l'œuvre bien connue de Sinclair Lewis. Interprètes: Walter Huston, Ruth Chatterton, Paul Hart Astor. Pour adultes.
POLO JOE — Comédie bouffonne, production Warner. Interprètes: Joe E. Brown, Carol Hughes, Skeets Gallagher.

"Orléans"

THE GREAT ZIEGFELD — Biographie romanesque du célèbre entrepreneur en spectacles. Nombreuses scènes de music-hall qui brillent par la splendeur de la mise en scène, les décors, les costumes, les interprètes: William Powell, Myrna Loy, Louise Rainer, Frank Morgan. Production Metro-Goldwyn-Mayer.

"Regent"

COME AND GET IT — Adaptation cinématographique du roman d'Edna Ferber, roman d'une réussite dans les affaires. Interprètes: Edward Arnold, Frances Farmer, Walter Brennan, Joel McCrea.
GO WEST YOUNG MAN — Comédie qui s'apparente au burlesque dans le sens américain du mot. Interprètes: Mae West, Warren William, Randolph Scott. Très vulgaire, le film n'a échappé que de justesse à la condamnation de la "Legion of Decency".

"Rialto"

BANJO ON MY KNEE — Voir "Grenada".
FUGITIVE IN THE SKY — Voir "Ambers".

"Rivoli"

ISLE OF FURY — Drame qui se passe dans une île des mers du sud. Excellente photographie. Interprètes: Donald Woods, Margaret Lindsay, Humphrey Bogart. Production Warner.
9.00 CHESH PICTURES — Roman policier. Interprètes: Lew Ayres, Gail Patrick, Paul Kelly. Production Paramount.
POLO JOE — Voir "Mount-Royal".

"Rosemount"

THE CHARGE OF THE LIGHT BRIGADE — Le scénario est basé sur la fameuse charge de la cavalerie britannique à Balaclava pendant la guerre de Crimée, le fait d'armes immortalisé par le poème de Tennyson. Intrigue faible, mais spectacle magnifique; la charge elle-même est un chef-d'œuvre de photographie. Interprètes: Errol Flynn, Olivia de Havilland, Patrick Knowles, Henry Stephenson, Nigel Bruce, Donald Crisp, David Niven, C. Henderson. Production Warner Brothers.
HIDEAWAY GIRL — Comédie. Interprètes: Shirley Ross, Robert Cummings, Martha Raye.

"Seville"

LIBERED LADY — Spirituelle comédie dont l'action est basée sur une poursuite en libelle contre un journal. Interprètes: Spencer Tracy, Myrna Loy, Jean Harlow, William Powell, Charles Connolly. Production Metro-Goldwyn-Mayer.
SWORN ENEMY — Drame. Production Metro-Goldwyn-Mayer. Interprètes: Robert Young, Florence, Bud Joseph, Lewis Stone, Nat Pendleton.

"Snowdon"

ONE IN A MILLION — Comédie musicale. Interprètes: Sonja Henie, l'artiste du patinage de fantasia, Adolphe Menjou, Jean Hersholt, Ned Sparks, Don Ameche, les frères Ritz, Arline Judge, Dixie Dunbar. Production Fox.

"Strand"

Même programme que le "François".

"Westmount"

Voir "Regent".

Juges de paix

Québec, 2. — MM. J.-Aimé Roy, examinateur des titres du département des Terres et Forêts, Joseph-Georges Lévesque, inspecteur de la Commission du salaire minimum des femmes, tous deux de Québec, sont nommés juges de paix avec juridiction pour toute la province de Québec; L.-M. J. Thibault, gouverneur de la prison de Québec; Juge de paix avec juridiction sur le district judiciaire de Québec. Louis-Antoine Larouche, colon, Saint-Honoré, et Lévis Tremblay, du canton de Boileau, dans le district judiciaire de Chicoutimi, colon tous deux; juges de paix avec juridiction sur le district judiciaire de Chicoutimi, tous deux de recevoir le serment de magistrat, conformément aux dispositions de l'article 358 de la Loi des tribunaux judiciaires (Statuts refondus de Québec, 1925, chapitre 145).

MM. Eugène Chartier, reviseur, pension de vieillesse, cité de Québec est nommé juge de paix avec juridiction sur le district judiciaire de Québec; Albéric Gagnon, reviseur, pension de vieillesse, Saint-Félicien; juge de paix avec juridiction sur le district judiciaire de Roberval; Frank T. Larson, surintendant, Duparquet; juge de paix avec juridiction sur le district judiciaire d'Abitibi; Frank O'Carroll, investisseur, 284, rue Saint-Cyrille, Québec, Albert Pelletier et Onésime Tremblay, inspecteurs, tous deux de Saint-Joseph d'Alma, ces trois derniers: juges de paix avec juridiction sur la Province de Québec, tous aux fins de recevoir le serment seulement, conformément aux dispositions de l'article 358 de la Loi des tribunaux judiciaires (Statuts refondus de Québec, 1925, chapitre 145).

Le père de S. E. Mgr Desmarais décédé

Saint-Hyacinthe, 2. — M. F.-X. Desmarais, de St-Ephrem d'Upton, père de l'évêque auxiliaire de St-Hyacinthe, est décédé



LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice : Germaine BERNIER

LETTE DE FADETTE

Elle a quatorze ans: elle est jolie, forte et active. Aucune vanité, elle est même un peu négligée dans sa mise. Elle aime les animaux et les petits enfants. Sur une vieille bicyclette, relique de l'aisance d'autrefois, elle fait, seule, de longues randonnées à la campagne les jours de congé. Elle nage comme un poisson, elle fait de la boxe avec ses frères, elle n'a peur de rien ni de personne, mais on ne la voit jamais rire. Elle n'est pas triste, plutôt fermée et un peu dédaigneuse.

Je l'ai rencontrée l'autre jour chez une de mes amies, qui aide discrètement la mère veuve et pauvre après avoir vécu dans l'abondance.

La fillette, interrogée sur ses projets d'avenir, quand elle aurait fini ses études, nous déclara avec le plus grand sérieux qu'elle ne voyait qu'une situation enviable, celle de chômeuse! Nous nous récriâmes, elle nous explique posément qu'elle serait heureuse d'habiter une cabane près de l'eau et un peu en dehors de notre petite ville, elle y serait libre, sans travail et sans obligations: "Je nagerais, je pêcherais, je me promènerais, et chaque semaine j'aurais une petite somme d'argent bien à moi. Je ferais même des économies, l'été, car je me nourrirais avec mes poissons... et je ne mange pas beaucoup."

— Mais Charlotte, tu serais une mendiante! L'argent donné aux chômeurs, c'est une aumône.

— Et puis après! Est-ce que vous ne faites pas l'aumône à maman, vous? Elle travaille jour et nuit, — elle coud jusqu'aux petites heures, — et elle ne rejoint pas les deux bouts! Elle ne s'accorde jamais un plaisir... elle sait qu'elle n'en sortira jamais; elle a des dettes qui recommencent à mesure qu'elle les acquitte. Chez nous, on n'entend parler que de difficultés, il faut être triste et avoir du souci... Je ne veux pas de cette vie-là, moi!

— Mais quand tu travailleras, tu l'aideras, vous serez moins pauvres...

— Vous pensez ça! Notre voisine est employée dans un magasin; quand elle rentre, c'est pour travailler dans la maison, parce que sa mère est malade. C'est une véritable esclave, elle est maigre comme un clou, toujours rendue au bout de mauvaise humeur! Cette vie-là, non plus, je n'en veux pas!

L'idée de maman, c'est que je me prépare à enseigner, c'est pour cela que je suis à l'Ecole normale. Des maîtresses d'école! Il y en a la moitié qui n'ont pas de situation, et celles qui en trouvent ont à peine de quoi vivre et une existence misérable dans les écoles de campagne. Ça ne me tente pas, Madame. Les employées de bureau, les gardes-malades ne trouvent pas facilement du travail, quand elles en ont, tout d'un coup ça manque et c'est encore la misère. Je vous dis, moi, qu'une chômeuse a plus de chance qu'elles!"

Alois nous avons fait appel à son orgueil.

— Oh! l'orgueil! Ça ne donne pas à manger! nos amis, les X, ont essayé de vivre de leur orgueil... Ils refusaient d'être secourus, ils travaillaient... quand ils commençaient à gagner, leurs pensionnaires s'en allaient, ceux qui avaient des emplois étaient remerciés de leurs services. Ils ont de la misère à les rendre fous: ils le sont un peu et ils ne font pas leurs trois repas par jour. L'orgueil, je m'en moque et je veux manger à ma faim!

Oh! si j'étais sûre d'un travail bien payé... je ne suis pas paresseuse, mais il ne faut pas compter garder sa place maintenant. Odile, qui travaillait pour gagner sa vie et celle de sa mère, a été renvoyée il y a un mois... tous les employés de son bureau, cinq, je crois, ont été remerciés ensemble... la politique, vous savez, il paraît que c'est comme ça! Moi, je les grifferais avant de partir... mais c'est plus sûr de ne pas entrer chez ce monde-là! Et j'aime mieux être chômeuse!"

Naturellement, ce désir et ces projets n'ont pas de bon sens, mais ce qui est vrai, c'est le scepticisme, l'amertume, un tel désenchantement chez une petite fille qui n'a plus rien de la joie et des illusions de l'enfance.

Je ne cesse de penser à Charlotte. Qui est à blâmer pour un tel état d'esprit, et pour ces tendances égoïstes?

La mère est pauvre après avoir été riche, elle a une tâche au-dessus de ses forces, c'est une femme triste, écrasée, timide, craintive, qui se plaint beaucoup et ne s'est jamais résignée.

Son pessimisme a rempli la maison de tristesse et cette petite, débordante de vie, a vu s'éteindre l'ambition, l'idéal et la joie. Elle a eu une éducation manquée ou plutôt pas d'éducation.

La mère ayant failli à sa tâche, les éducatrices, il me semble, auraient dû suppléer à ce qui manquait à la maison. Elever l'enfant, c'est non seulement l'instruire, mais former son jugement, son cœur, son caractère. C'est lui enseigner à aimer la vie en lui en découvrant les bienfaits et les joies, dont les meilleures sont dans l'acceptation vaillante du devoir et son accomplissement joyeux.

Pas trop de discours austères sur les sacrifices pénibles, moins de rigidité dans les règlements, mais de la gaieté, de la confiance, des appels à la puissance de la volonté pour surmonter les difficultés. Laissez l'enfant s'épanouir et qu'il ne soit pas constamment contraint et comme enchaîné. En lui grandira la joie de vivre, s'il est heureux, et il le sera s'il admire ses éducateurs, s'il les aime plus qu'il ne les craint, s'il est raisonnablement libre! Une enfance heureuse prépare une jeunesse optimiste et vaillante. Trop d'illusions peuvent nuire, mais pas assez d'illusions font du mal!

Pour être courageux, il faut croire à la possibilité du bonheur et le poursuivre dans la vie telle qu'elle nous est faite et qui a toujours son bon côté. C'est l'affaire des éducateurs d'inculquer cette vérité.

FADETTE

Offres de Gatehouse pour mercredi, jour maigre

Filet de saumon
Doré frais
Poissons blancs frais
Filets de saumon
Achigans rayés
Homards
Crevettes

Pétions de saumon
Achigans de mer
Huitres
Choux-fleurs
Pois verts
Haricots verts
Epinards
Brocolis
Champignons
Coeurs de céleri

PL. 8121

QUALITE
ECONOMIE

GATEHOUSE

LIVRAISON
RAPIDE

Feuilleton du "Devoir"

LE SECRET DU RÉGISTREUR

par Henry FRANZ

18. (Suite)

Il s'attendait à une explosion de larmes et de reproches. Cette indifférence sereine le stupéfia. Il passa sur son front ruisselant de sueur une main tremblante, bégayant: "Jacqueline... vous ne voulez pas me parler... me dire..."

— Laissez-moi passer, répéta-t-elle avec la même froideur. Les lèvres de Léopold devinrent blêmes. La réponse glaciale le cingla cruellement dans son orgueil. Machinalement, il s'était avancé de nouveau, laissant un passage libre. Jacqueline, sans détourner la tête, poursuivait son chemin.

Il marchait derrière elle, répétant: "Jacqueline, pardonnez-moi..." Jacqueline, je vous en supplie!... Elle semblait ne pas entendre. Refaisant en sens inverse le trajet parcouru, elle regagnait la route, certaine qu'il n'oserait pas la suivre jusque-là. Elle serrait les dents, crispait ses lèvres pour retenir le flot des paroles amères lui venant à la bouche, et qu'elle se sentait une envie violente de lui cracher au visage avec un mépris. Au fond de son âme, elle se reprochait ces sentiments comme un manque de charité, mais elle ne

UN CONCOURS

Les loisirs du carême vont peut-être permettre aux fidèles de la Page Féminine de donner leur opinion sur les deux questions suivantes:

(a) Les femmes célibataires sont-elles plus heureuses en travaillant en dehors qu'en continuant à vivre aux dépens de leurs parents?

(b) Est-il exact, comme d'aucuns le prétendent, que le travail au dehors, avec ses avantages réels ou supposés, soit la cause directe du nombre sans cesse grandissant des femmes non mariées?

Les réponses, qui ne devront pas dépasser 600 mots, seront acceptées jusqu'au 6 mars prochain et nous publierons les meilleures sous la rubrique *Qu'en pensez-vous?*

Deux volumes, choisis parmi les plus intéressantes nouveautés françaises, seront remis aux auteurs des réponses les plus méritantes.

On est prié de donner son nom et son adresse. L'incognito sera respecté, si on le désire. Adresser tout envoi à la Page Féminine, le Devoir, Montréal.

Qu'en pensez-vous?

Nous publions sous cette rubrique, outre les réponses du concours, tous commentaires au sujet des chroniques parues sur une question d'intérêt féminin ou général par nos lectrices et nos lecteurs. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Le travail au dehors pour la femme? Ce n'est certes pas moi qui le condamnerai ou le mépriserais, car il m'a toujours donné de la joie et, comme bon, un "amour" de mari! Je serais donc très ingrate si je ne lui attribuais pas une bonne part de mon bonheur passé, et surtout présent.

Ainsi, me basant sur ma propre expérience, je n'hésite pas à dire qu'en général, les femmes qui gagnent honnêtement leur vie sont heureuses. Tant de sphères leur sont maintenant ouvertes, où elles apportent le concours de leurs connaissances et de leur grand équilibre.

Qui dira toute la satisfaction de la jeune sœur qui contribue par son labeur au soutien d'une famille nombreuse? Et ces vaillantes petites ouvrières, qu'un cruel destin a laissées aux prises avec la vie, ne les avez-vous jamais rencontrées, le sourire aux lèvres et confiantes dans l'avenir? Bien entendu, je ne fais allusion ici qu'aux femmes que les circonstances forcent à ne plus compter seulement sur leurs parents. Pour les autres, c'est une autre question; et je suis tout à fait opposée au travail d'une enfant gâtée et blâmerai qu'enlèverait ainsi la place d'une personne dans le besoin de gagner sa vie.

Le travail porte avec lui sa récompense: il nous isole du monde et de nous-mêmes. Ne procurerait-il seulement que cette sérénité qui couronne toute journée bien remplie, il faudrait encore le bénir et l'aimer.

A mon humble avis, je ne crois pas, comme certains le prétendent, que le travail au dehors nuise à la femme, ou plutôt détourne la femme du mariage. En dépit de ses aléas parfois surprenants, de ses étranges opinions sur certains auteurs, de ses modes excentriques, de sa connaissance du monde et des hommes, l'âme féminine ne change pas. Elle sera toujours émue en face de la souffrance, et son besoin d'aimer et de se dévouer lui fera choisir l'amour, dans tout ce qu'il a de beau et de grand, à une vie de luxe et d'égoïsme!

Un petit berceau lui parle bien mieux qu'un bureau rempli de dossiers... un sourire d'enfant la touche plus que celui d'un patron; excepté si ce dernier possède tout pour plaire; et ça arrive quelquefois!

La jeune employée ne restera donc pas insensible au soupçon que lui offre une vie nouvelle, par le mariage. Le contraste même en parvenait pas à imposer silence à sa rancune. Sans se décourager, elle se faisait plus humble encore, s'efforçant de la retenir par l'un des pans de son voile. Irritée de cette insistance de mauvais goût, elle s'arrêta: "Je vous défends de me suivre ainsi, fit-elle, impérieuse. — Jacqueline, gémit-il, un mot, rien qu'un mot: pardonnez-moi!" Elle le fixa, sans trouble maintenant. Il la regardait, épiant sur son visage l'impression ressentie. Mais elle se contraignait à rester impassible. Enfin, elle dit: "Si c'est le pardon que vous désirez de moi, soyez satisfait, je vous pardonne."

Le mot lui coûtait à articuler, quoique sincère. Elle voulait remercier, des mots émus se pressaient sur ses lèvres. Elle ne les attendit pas et se mit à fuir, souple et légère, s'arrêtant seulement quand elle fut sur la route. Il courait derrière elle, s'efforçant de la rattraper. Pourtant,

tre la vie à l'extérieur et à l'intérieur la charmera, et si elle aime vraiment, pourquoi ne dirait-elle pas un amical adieu à son indépendance souvent... involontaire? Bien des hommes ont été surpris de constater combien ces femmes habituées à vivre en dehors de la maison sont enchanteresses de la vie au calme et de la paix d'un foyer. De plus, ces femmes apportent souvent à leurs maris une corbeille de qualités qu'elles auront sûrement développées en travaillant: la soumission, la volonté, l'ordre et la persévérance. La valeur de l'argent ne leur est pas inconnue, et cela ne nuit pas du tout dans l'administration d'un budget familial. Pour terminer ce plaidoyer, je dirai que j'aurais aimé y joindre la longue liste de jeunes filles pour qui un heureux mariage fut la récompense bien méritée d'une vie simple mais utile, difficile parfois mais heureuse.

MUSSETTE

Les nouvelles féminines

LA FED. NAT. ST-JEAN-BAPTISTE

Mme Béique à la Fédération

Les membres de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste sont cordialement invités à venir entendre Mme F.-L. Béique, qui nous entretiendra de ses "souvenirs" demain, mercredi, 3 mars, à 3 h., à la maison d'œuvres, 833 est, rue Sherbrooke. Toutes les amies de la Fédération sont invitées. Entrée libre.

Le R. P. Dom Janet

Jeudi, 4 mars, à 3 h. Le R. P. Dom Janet donnera une causerie à la Fédération pour les membres et leurs amies. Entrée libre.

Assemblée du Cercle d'Etude Sainte-Marie du Comité des Œuvres Economiques

L'assemblée du Cercle d'Etude Sainte-Marie aura lieu ce soir, 2 mars, à 8 h., à la Fédération, 833 est, rue Sherbrooke, sous la présidence du R. P. Arthur Dubois, S.J. On y traitera de questions sociales. Tous les membres de la Fédération ainsi que leurs amies sont cordialement invités. Entrée libre.

Chez les Employées de Magasin

Mardi soir, 3 mars, à 8 h. 15, réunion générale de l'Association professionnelle des Employées de Magasin à la Fédération, 833 est, rue Sherbrooke. Il y aura bénédiction du Saint-Sacrement. La comédienne Adèle Harboure, curé de la cathédrale, sur "La Parole et les Œuvres". Toutes les dames et jeunes filles employées de magasin sont cordialement invitées. Entrée libre.

Ecole d'Education

Cours de mardi soir: à 7 h. 30, morale sociale par le R. P. Dubois, S.J., à 8 h. 30, "Dogme", par M. l'abbé Philippe Perrier.

Deux démonstrations culinaires

Des démonstrations culinaires se donneront demain, mercredi, à 2 h. et à 7 h. 30, à l'Ecole d'Education Familiale et Sociale, 1215 est, boulevard St-Joseph. Les communications sont facultatives: les travaux arrêtés à proximité et les autobus vous laissent à la porte. Un menu complet y sera exécuté avec toutes les explications à l'appui, devant l'auditoire afin que chacune parte avec un bagage de connaissances nouvelles.

naissait une quasi-célébrité. Adolescent, au temps de leurs études faites ensemble au lycée de Moulins, Léopold jalouxait ce camarade qui le dépassait, tenait toujours la tête de la division. Après, il avait eu bien d'autres motifs de le détester, puisque les Margail se considéraient comme ayant été frustrés par Blaisot d'un important héritage. Pourtant, comme, durant la guerre, ils avaient été plusieurs fois en contact, la confraternité de péril, aux tranchées, semblait avoir mis plus de cordialité dans leurs rapports. Mais ils ne s'étaient pas revus depuis l'armistice.

Très blond, grand, mince, avec dans son visage aux traits presque trop affaiblis l'éclair d'un de deux prunelles couleur de myosotis, le peintre répétait son ironique question, sans paraître voir la main tendue: — Vous la regrettez donc?

Tout en s'étonnant que l'autre fût au courant, Léopold s'efforça de dissimuler sa contrariété.

Comme en un éclair, il entrevit la vérité: Blaisot devait être en villégiature dans le pays, où sans dou-

te l'histoire des anciens projets des Margail, touchant Jacqueline de Hautecombe, avait défrayé les conversations. Il haussa les épaules.

— Je ne sais ce que vous voulez dire, répondit-il, faisant mine de poursuivre son chemin.

Résolument, l'autre lui barra le passage.

— Si vous ne savez pas, fit-il narquois, je vais vous l'expliquer: mais quand vous aurez répondu à une question: dans quel but poursuiviez-vous Mlle de Hautecombe, tout à l'heure?

— Mais, balbutia le fils du banquier, très gêné d'apprendre qu'il avait été aperçu, de quel droit... — Du droit que je prends comme ami respectueux de cette jeune fille. J'ai servi sous les ordres de son père, au front, vous le savez bien, puisque nous étions ensemble. Depuis, M. de Hautecombe avait bien voulu me conserver une sympathie précieuse. A présent qu'il n'est plus, la reconnaissance me fait un devoir d'être, à l'occasion, un défenseur pour sa fille. Si vous refusez de me répondre, je prierai le comte de Malfrenouse de vous de-

pâte à tarte, pâte fine, pâte à choux, à éclairer et le reste. Prix de présence et tirage.

MENU
Hors-d'œuvre "merveilleux", le véritable choy suédois, pommes de terre "pailles", pâte fine au beurre, salade de tomates, sauce française, bavares aux oranges, chou à la crème.
NOUVEAU COURS DE CHAPEAUX
Ils commenceront la semaine du 15 mars et permettront aux élèves vives de fabriquer de leurs doigts agiles leur "Easter bonnet" comme on se plaisait à le dire autrefois.
Les cours d'ouvrage de fantaisie s'annoncent pour la même date. S'adresser à la directrice des cours pour toute information ou détail.

Faits et glanes

Un mari parfait

Le roi George V fut un mari parfait. Jamais il ne quitta la reine Mary, et si quelquefois les nécessités de sa charge l'obligeaient à se séparer d'elle, il lui écrivait tous les jours.

Il aurait voulu que tous les maris de son royaume eussent les mêmes attentions pour leurs femmes. Un jour qu'il était en voyage, il demanda à un de ses aides de camp s'il écrivait à sa femme.

Certainement, Sire. J'écris chaque semaine.

— Comment! dit le roi, seulement chaque semaine! c'est très peu, moi j'écris à la reine chaque jour.

— Sire, répondit l'aide-de-camp, je n'en doute pas, mais Votre Majesté ne paye pas les timbres.

Le roi s'amusa fort de cette réponse et s'empressa de l'écrire à la reine.

A quoi servent les chômeurs?

Il y a des chômeurs en Hollande comme ailleurs. Pour occuper ceux d'entre eux qui sont catholiques et encore tout jeunes (de 16 à 25 ans) l'évêché de Haarlem vient d'avoir une idée peu banale: leur faire construire ou plus exactement reconstruire une abbaye cistercienne, celle d'Edmond, dont les ruines servaient jadis pour la construction de la ville voisine, Alkmaar.

Guidés et dirigés par des hommes compétents, pendant quatre ans, des groupes de 96 jeunes gens se succéderont de six semaines en six semaines et gratis pro Deo, c'est le cas de le dire, reconstruiront l'abbaye.

A peine cette idée fut-elle lancée que 900 demandes de chômeurs catholiques parvinrent à l'évêché de Haarlem. 32 jeunes gens sont déjà sur les lieux.

Un des anciens et célèbres foyers spirituels de la Hollande se trouvera ainsi reconstitué grâce au chômage.

Recettes éprouvées

RAGOUTS DE MOUTON

Il y a généralement beaucoup de convalescents à cette époque de l'année, alités à la suite de rhumes ou de gripes, et les mets de digestion facile, comme les soupes et les bouillons, sont tout indiqués pour ces personnes. Les ragouts sont aussi très bons pendant la convalescence, car ils sont faciles à digérer. L'agneau est l'une des meilleures viandes aussi bien pour les personnes en bonne santé que pour les malades. Nous croyons donc le moment bien choisi pour publier les recettes suivantes:

RAGOUT DE MOUTON OU D'AGNEAU A LA FRANÇAISE

Coupez la viande en carrés de deux pouces, roulez dans la farine assaisonnée et faites brunir dans une poêle chaude ou une marmite. Ajoutez l'eau bouillante pour recouvrir et faites mijoter jusqu'à ce que la viande soit à moitié cuite. Ajoutez des navets, des carottes des pommes de terre et des oignons en tranches, des pois et des fèves. Faites mijoter jusqu'à ce que les légumes soient tendres.

RAGOUT DE MOUTON OU D'AGNEAU A L'IRLANDAISE

4 livres de viande.
12 pommes de terre (groses moyennes).
5 oignons (groses moyennes).
5 carottes (groses moyennes).
Coupez la viande en carrés de deux pouces, chauffez dans l'eau froide et changez graduellement jusqu'au point d'ébullition; laissez mijoter pendant une heure, puis ajoutez les légumes (coupés de la grosseur désirée) et assaisonnez. Faites mijoter jusqu'à ce que la viande soit cuite, enlevez la viande et les légumes, épaissez le liquide et servez. Pour faire des pâtes pour le ragout, tamisez ensemble deux tasses de farine, 4 cuillerées à thé de poudre à pâte, 1-2 cuillerées à thé de sel. Ajoutez graduellement 2-3 tasses de lait pour faire une pâte molle, et laissez tomber par cuillerée dans le ragout chaud. Recouvrez et faites cuire pendant 15 minutes.

BOUILLON D'AGNEAU

Achetez 2 à 4 livres d'agneau dans le cou et le manche d'épaule

EATON

Demandez à ceux qui portent les

PYJAMAS

Eatonia

Tous sont d'accord pour les trou-
remarquables à 2.00

Les pyjamas EATONIA sont confectonnés pour l'homme qui exige un pyjama ample, élégant et durable. En broadcloth de coton, qualité supérieure à celle des pyjamas habituels à 2.00... ou en finette anglaise souple et douce. Col en pointe ou français. Cordon coulissé à la taille. 34 à 46 dans le groupe. Ravures bleues, brunes, mauves et marron.

PRIX EATONIA

2.00

Articles pour hommes, au rez-de-chaussée

Les autres séries EATONIA pour hommes comprennent: chaussettes, chaussures, chapeaux, chemises, chandails, sous-vêtements et complets.

T. EATON CO
DE MONTREAL LIMITED

(chank). Faites couper en petits morceaux par le boucher. Ajoutez deux pintes d'eau, 1 cuillerée à thé de sel, 3 cuillerées à thé de riz ou d'orge. Mettez dans la casserole, amenez graduellement au point d'ébullition, assaisonnez de sel la graisse, amenez de nouveau au point d'ébullition et ajoutez le riz ou l'orge. On peut ajouter les légumes coupés en cubes quand la viande a commencé à cuire. Si vous ajoutez des pommes de terre, des oignons, des pois et des fèves, vous aurez un bouillon plus fortifiant.

Si vous voyagez...

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES. LE "DEVOIR". Billets d'avis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones: 881-361*

Avez-vous besoin de bons livres?
Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Le bon marché est souvent... Très cher

Plusieurs en ont fait l'expérience... Ils reviennent à la

Qualité

Confiez vos commandes de printemps dès maintenant.

Appelez...

"Ouvrage de qualité seulement"

CHERRIER 2152

Laveillé
LIMITÉE

TEINTURIERS - NETTOYEURS
4368 PARTHENAIS MONTREAL

Notre ouvrage vous plaira

mander des explications. Vous les lui donnez peut-être, à lui! — Laissez-moi passer, déclara Léopold, arrogant. Puisqu'il vous plaît d'oublier notre camaraderie pour me faire ce matin cette inqualifiable algarade, je ne vous connais pas.

Moi, je vous connais pour un misérable et ça me suffit, répliqua sans se déconcerter le jeune homme.

Fou de colère, Léopold voulut s'élaner sur l'insolent; mais, sous ses apparences délicates, ce dernier était solide. Sa main broya le poignet du fils Margail comme dans un étouffement. Léopold étouffa un cri de douleur et pâlit.

— Répondez, insista Blaisot, resserrant l'étreinte de plus en plus, pourquoi vous êtes-vous permis de poursuivre cette jeune fille?

Sorti de bonne heure pour prendre quelques croquis, le jeune peintre avait assisté de loin à la course folle de Jacqueline, à la poursuite de Léopold. Par son ami François de Malfrenouse, Blaisot connaissait la triste roman de la jeune fille. Il avait reconnu Margail et pressé le pas, afin de pouvoir intervenir au besoin.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au No 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), éditeur-proprétaire — Georges Pelletier, directeur-gérant.

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que les lettres émanant de personnes accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Etude critique du plan Auger-Rogers

Je reconnais dans le plan Auger-Rogers une réédition du plan Gordon dont les résultats demeurent si discutables et qui a donné lieu à tant d'abus.

1.—Rien n'apparaît aussi simple et plus logique au premier abord que de faire coopérer pour une entreprise commune, destinée à remédier au chômage et à développer le pays, les trois pouvoirs fédéral, provincial et municipal, mais, au fond, rien n'est plus compliqué et plus déconcertant.

L'idée d'amener Ottawa à contribuer à la colonisation de la province de Québec sous couvert d'assistance au chômage est plausible. On ne saurait suggérer un meilleur usage des subsides fédéraux. Mais encore faut-il s'assurer que cette contribution ne sera pas seulement la poudre jetée aux yeux de l'électeur québécois et un fardeau pour la province? Et celles d'apparaissent les générations d'Ottawa dans l'entente Auger-Rogers.

Cette contribution indirecte du gouvernement central à la colonisation de Québec n'est qu'un trompe-l'œil, une poire vide, grâce à quoi on se croira quitte envers les naifs de Québecois. Quand il est question de millions pour refertiliser les provinces de l'Ouest, le gouvernement d'Ottawa offre \$333.33 et un tiers pour établir un colon Québécois sur des terres en friche. A raison de quinze cents l'acre, le nombre prévu par l'entente Auger-Rogers, bien que ce ne soit pas déclaré ouvertement, cela porte à \$499,995, la part d'Ottawa pour une période de quatre ans à la colonisation de la Province de Québec.

Si, sur ce montant, on calcule ce qui d'une façon ou d'une autre retournera au trésor fédéral soit comme taxe de vente, timbres de poste ou d'accise et frais de transport en chemin de fer et quelques autres moyens le colon aura à peine dépensé son million de piastres qu'Ottawa aura réabsorbé ses \$333.33.

Si l'on calcule maintenant ce que l'administration de cette contribution fédérale coûtera au gouvernement de la province et aux municipalités l'entente Auger-Rogers apparaît comme un marché de dupes.

A cette entente d'ailleurs, signée par Ottawa et Québec, il manque une voix, celle des municipalités. Il est certain que la plupart des municipalités qui ont cessé de payer des secours directs ne voudront pas contribuer au plan Auger-Rogers. Pour ce qui est du diocèse de Valleyfield il n'y a pas une seule municipalité qui s'engagera à payer sa tierce partie. A moins que le gouvernement provincial consente à y suppléer, l'application de ce projet est donc impossible dans les cinq comtés de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon, Vaudreuil, Soulanges.

Le vice fondeur de ce plan me paraît être dans sa complexité, qui en rendra l'administration extrêmement coûteuse, ce dont souffriront tôt ou tard les colons et ce qui nuira à l'avenir de la colonisation.

Ce ne sont là que quelques observations d'ordre général; venons-en aux détails.

2.—Observations de détails:

1.—Procédure des municipalités: Il est dit au paragraphe 7 de cet article que "les comités de chaque municipalité, sur invitation, doivent coopérer avec le Service ou les Sociétés de colonisation, pour l'envoi des colons."

Je ne comprends pas bien ce que les Sociétés de colonisation viennent faire là-dedans. Je comprends qu'elles peuvent couvrir toute l'organisation d'une sorte de caractère religieux. Je devine qu'elles sont invitées à faire de la propagande en faveur du plan, qu'elles seront tenues responsables de toutes les défaillances possibles des colons, que le gouvernement les chargera des frais de rapatriement des indésirables et qu'elles devront voir à ce que les colons acceptent pacifiquement toutes les injustices et ne créent pas de faim pendant les dix ou douze premières années de leur établissement. Mais! Je ne prétends pas que le gouvernement veuille compromettre malicieusement les sociétés de colonisation, mais je ne vois pas non

plus qu'il leur accorde pleine confiance.

2.—Commission du retour à la terre.

a) Le deuxième paragraphe de cet article dit "que la commission du retour à la terre a la décision finale" et qu'"elle est absolument libre d'accepter ou de refuser les aspirants-colons soumis par un comité municipal et recommandés par un conseil municipal."

Ce "comité municipal" travaillera de concert avec les comités paroissiaux et diocésains des Sociétés de colonisation ou il en sera indépendant.

S'il en est indépendant, les Sociétés de colonisation n'ont rien à voir au plan Auger-Rogers, et inutile de leur demander leur adhésion; s'il agit de concert avec les sociétés de colonisation, ces sociétés n'auront pas plus que le comité municipal le dernier mot dans le choix des colons et devront s'en remettre à la décision finale de la "Commission du retour à la terre", et c'est un rôle que lesdites Sociétés ne peuvent accepter.

b) Nous avons trop longtemps souhaité voir la colonisation sortir des mailles de la vulgarité politique pour accepter de la voir s'enchaîner d'un seul coup aux vicissitudes des politiques fédérale, provinciale et municipale. Nous ne pouvons approuver cela.

3.—CHOIX DES COLONS

"Tout candidat au plan Auger-Rogers doit être sans travail, sous l'assistance publique ou privée ou exposé à le devenir à brève échéance" et chef de famille.

Le fait qu'un homme soit sans travail n'est pas une garantie qu'il soit apte à devenir le colon idéal que seul acceptera cependant la "Commission du retour à la terre", et c'est bien diminuer d'un seul coup les chances de faire un choix judicieux des aspirants-colons; c'est barrer le chemin à bien des gens de coeur et c'est condamner les nouvelles paroisses à naître dans la plus stricte pauvreté.

Pour coloniser le Manchoukouo, le Japon ne choisit au contraire que les meilleurs cultivateurs, les plus instruits, les plus fortunés, comme étant ceux qui ont le plus de chances d'y réussir. Ce n'est pas un mauvais exemple.

Si ces restrictions sont imposées par Ottawa, qui ne coopère à la colonisation que sous le couvert d'assistance au chômage, ce sont des exigences qui nous exposent au ridicule et à l'insuccès.

C'est aussi à cause d'Ottawa sans doute que le "comité municipal" ne devra pas refuser un aspirant-colon pour une raison de religion. Il ne sera plus nécessaire que les pionniers d'une paroisse catholique soient catholiques. C'est se moquer.

4.—AVANTAGES POUR LE COLON

En vertu du plan Auger-Rogers le colon "bénéficiera d'un octroi maximum de \$1,000.00 dont \$820.00 les deux premières années et, si nécessaire, \$100.00 la troisième année et \$80.00 additionnels, la quatrième année."

Ceci paraît beau et bien simple.

C'est trop simple, c'est pourquoi les colons ne réussissent pas.

a) Ces \$820.00, qu'en restera-t-il quand le colon aura payé les frais d'examen médical, les frais de transport, bâti et meublé sa maison, habillé sa famille? Que lui restera-t-il pour payer les oeufs, les légumes, la viande, le beurre et le lait condensé pendant au moins deux ans? Ce n'est pas assez beau.

b) Uniformité de l'octroi.

\$1,000.00 pour tout le monde. L'on ne tient pas compte de l'extrême variété des situations, variété de laquelle dépendent ordinairement le succès ou l'insuccès des colons. Il y a des colons mariés et sans enfant, il y en a qui ont un, deux, trois, et jusqu'à dix enfants et plus, et il n'y a pas de mal à cela. Cependant l'octroi est le même pour tous.

L'on ne tient pas compte non plus qu'il y a des colons à trente milles du chemin de fer comme ceux de Rochebaucourt et du Lac Castagney en Abitibi et d'autres le long de la voie ferrée comme à Clérick. Cependant cette différence avec l'uniformité des octrois suffit à réduire à zéro les possibilités de subsistance des colons éloignés du chemin de fer. Pour atteindre leur colonie avec famille et ménage ceux-ci devront payer

des prix astronomiques; la construction de la maison exigera le double; le coût de la vie sera considérablement augmenté; les dépenses aléatoires, cas d'hôpital, recours à l'agence des terres, etc., suffiront à en ruiner la moitié, et ce ne sera pas toujours le cas d'indésirables. Il suffit d'avoir vécu quelques semaines à trente milles des chars, sans chevaux, sans automobile, pour savoir ce qu'il en coûte, pour savoir que le foin coûte à Rochebaucourt jusqu'à \$28.00 la tonne et que les colons sont obligés d'y tuer leur vache. N'importe, l'octroi sera de \$1,000.00 pour tout le monde. C'est trop simple.

c) Je ne dis rien des 0.30 par acre que le gouvernement persiste à réserver sur les primes du colon. J'ai déjà dit que c'est idiot; mais ne le répétons pas.

d) Heureusement qu'il faut ajouter à cela les "avantages ordinaires" du ministère de la colonisation. Mais quand les connaissances nous ces précieux avantages? Des tarifs sur les chemins de fer; c'est à cause de cela qu'il y a des représentants des chemins de fer dans la "Commission du retour à la terre". Et d'autres avantages offerts par le ministère de la colonisation. Encore! De grâce, pas de luxe!

Evidemment il ne manquera pas d'inspecteurs pour renseigner et diriger. Il en pleut déjà des inspecteurs.

e) Le projet ajoute que, "en vertu de l'entente Auger-Rogers, le colon bénéficiera de la vente des produits de son lot; de la vente du bois de commerce qui s'y trouve, après autorisation. Si l'arrivé pas à comprendre qu'un lot de colonisation produise quelque chose de vendable, c'est déjà bien improbable; qu'il s'y trouve un bois de commerce, ça ne se voit guère en Abitibi, d'autant que les colons ne sont pas censés prendre le goût du bois debout mais qu'ils doivent prendre goût aux lots pillés, brûlés, encombrés d'arbres morts et défrichés mais advenant le cas d'un colon nanti d'un lot exceptionnel, il pourra "bénéficier de la vente de ces produits" et cela "en vertu du plan Auger-Rogers". Et vous croyez l'avance qu'avec cela les bureaux du Parlement ne se videront pas de gens désireux de faire fortune? Qui, à ce compte, voudra se résigner à demeurer vulgaire rond-de-cuir?

5.—OBLIGATIONS DU COLON:

"Tout aspirant-colon s'engage à ne rien aliéner sans autorisation de celui qui est mis à sa disposition. Cela signifie que le colon est en tutelle, traité en *minus habens*. Le rôle de pionnier est abject.

6.—COMMENT EST DEPENSE L'OCTROI.

a) "Le service du retour à la terre en est l'administrateur et le dispensateur dans l'intérêt du bénéficiaire". Ça devient cynique! C'est le meilleur moyen pour que le colon devienne la victime de tous les exploiters. L'expérience du plan Gordon et du plan Vautrin devrait être suffisante.

b) Une maison ne se bâtit pas pour deux cents dollars en Abitibi, à trente milles des chars.

c) Une allocation mensuelle de \$10 pour le chef et son épouse et d'un dollar additionnel par enfant, c'est dérisoire, quand il faut tout acheter, vivres, habits, lingerie, remèdes. Ça suffit à peine pour faire la soupe. Est-ce que vraiment, à Québec ou à Ottawa, il y a quelqu'un qui croit qu'un homme et une femme vivront en Abitibi avec \$10 par mois? C'est à désespérer. Et il ne s'agit pas seulement de vivre mais aussi de mettre en valeur une terre de cent acres. Avec de pareils calculs c'est un jeu de fonder des empires.

Je ne veux pas prolonger pour l'instant ces remarques; elles suffiront à justifier ma désapprobation du plan Auger-Rogers, tel qu'exposé par le prospectus communiqué par le "Service du retour à la terre" et mon refus de collaborer à l'application dudit plan.

L'abbé Henri CLOUTIER, miss. colonisateur.

Pour M. Liguori Lacombe, député

M. le directeur, le Devoir, Montréal.

Cher monsieur: — Je vous serais des plus reconnaissants si vous vouliez insérer dans la colonne des lettres au Devoir la lettre suivante. Merci.

Lachute, 27 février 1937

M. Liguori Lacombe, député du comté des Deux-Montagnes, Ottawa.

M. le député: J'ai suivi avec beaucoup d'intérêt le débat sur les armements.

Votre geste de vrai patriote a déjà son retentissement, puisqu'il est appuyé par toute la jeunesse et tous les pères et mères de famille.

Nous n'avons pas l'avantage, nous du comté d'Argenteuil, d'avoir un représentant aussi canadien que vous. Il n'a pas osé (comme vous et ceux de vos collègues qui en ont fait autant), se prononcer contre le réarmement, le vieil impérialisme! C'est pourquoi, comme voisins de votre comté, les gens du comté d'Argenteuil ont les yeux tournés sur vous et ont confiance en vous.

Sincèrement, Horace LAMARCHE, Lachute, cté d'Argenteuil.

Réponse à la Compagnie de Pouvoir du Bas Saint-Laurent

Québec, 23 février 1937

Monsieur le directeur, Je n'ai pas le temps de m'arrêter à tous les roquets qui jappent sur le parcours de ma route. Mais pour l'éducation du peuple, éducation qui m'intéresse au point de me faire oublier les injures personnelles, voici un tableau de nature à instruire. Voyez ce qu'il en coûte à Rimouski pour des quantités définies d'électricité; et comparez ces prix avec ce que paient, pour le même nombre de kilowatts-heure, les Ontariens dans des villes de population sensiblement égales à celle de Rimouski.

N'allez pas croire pour cela que la Compagnie du Pouvoir du Bas Saint-Laurent capitulera. Elle mentira encore et toujours accusera les autres de fausser la vérité. Les truands, vous leur dites qu'ils font partie d'une organisation de brigandage et ils s'en louent. Vous leur prouvez qu'ils écrivent des petites lettres dans lesquelles ils supplient de ne pas mettre le public au courant du commerce honteux de la Compagnie du Pouvoir du Bas Saint-Laurent. Ils admettent candidement. Et pour se donner une certaine contenance, ils accusent rageusement de trahison celui qui démasque ces petits moyens marqués au coin de leur vertu angélico-trustarde.

Prenez patience, chère Compagnie du Pouvoir du Bas Saint-Laurent. Je vais tout bonnement vous torturer en vous servant la vérité

Philippe HAMEL

TABLEAU COMPARATIF DU COUT DE L'ELECTRICITE A RIMOUSKI AVEC CELUI DE VILLES DE POPULATION A PEU PRES EQUIVALENTE EN ONTARIO (USAGE DOMESTIQUE)

Population	Ville	25 kwh. par mois coût annuel	50 kwh. par mois coût annuel	100 kwh. par mois coût annuel	200 kwh. par mois coût annuel	300 kwh. par mois coût annuel
5,589	Rimouski (Qué.)	33.00	63.00	81.00	99.00	153.00
5,517	Smiths Falls (Ont.)	9.98	20.04	29.40	45.50	84.20
5,517	Simcoe (Ont.)	9.00	18.72	27.12	40.68	75.96
5,690	Port Colborne (Ont.)	11.16	22.32	33.48	50.22	97.56
4,433	Port Hope (Ont.)	13.08	26.16	39.24	58.86	112.68
4,057	Perth (Ont.)	10.44	20.88	31.32	46.98	88.68
4,330	Paris (Ont.)	9.00	18.00	27.00	40.50	76.50
4,352	Penetanguishene (Ont.)	11.76	23.52	35.28	52.92	100.68
4,519	Ingersoll (Ont.)	9.00	18.00	27.00	40.50	76.50
3,008	Hanover (Ont.)	10.44	20.88	31.32	46.98	88.68
4,983	Dundas (Ont.)	9.00	18.00	27.00	40.50	76.50
4,186	Carleton Place (Ont.)	10.80	21.60	32.40	48.60	92.40
5,790	Cobourg (Ont.)	10.80	21.60	32.40	48.60	92.40
5,487	Brampton (Ont.)	9.00	18.00	27.00	40.50	76.50
4,630	Wallaceburg (Ont.)	10.44	20.88	31.32	46.98	88.68
4,254	Brantford (Ont.)	9.00	18.00	27.00	40.50	76.50
4,958	Weston (Ont.)	9.00	18.00	27.00	40.50	76.50

Chez les aveugles

L'Association canadienne-française des aveugles Inc., tenait son assemblée annuelle à son local au 900 Beaubien, ces jours derniers, et les nombreux membres de cette organisation firent l'élection de leur bureau de direction pour 1937.

M. J.-W. Allard, fondateur et chef général des ateliers, fut choisi de nouveau à l'unanimité comme président pour la onzième fois depuis la fondation de cette organisation de protection pour les aveugles en 1926. Les officiers suivants ont été élus: MM. G. Raza, A. St-Jean et L. Normand, M. Léo Sauvé, littérateur et poète aveugle, fut choisi comme officier en remplacement de M. J.-E. Guibault.

Le conseil de l'Association se compose donc comme suit: conseil supérieur: président général, M. le maire Joseph Beaudin; trésorier général, M. C.-E. Gravel; vice-président, M. l'abbé G.-H. Dugal; directeurs: MM. Emery Phaneuf, Pierre Beaudin et Gérard Gagnier; conseil d'administration: président, M. J.-W. Allard; officiers: M. G. Raza, J.-A. Globensky, C. Naegele, A. St-Jean, L. Sauvé, S. Laroche, L. Normand et F. Leblanc.

Dans son discours, l'ancien et nouveau président, M. J.-W. Allard, donna l'état financier et moral de l'Association canadienne-française des aveugles Inc. et montra un optimisme encourageant pour l'avenir.

à dose lente mais combien cruelle. La Shawinigan pourra songer à vous acheter. Elle pourra proposer au gouvernement d'électrifier la Gaspésie pourvu que ce dernier consente à garantir les obligations. Toutes ces tractations ne vous sauveront pas.

La digression que cherche le trust de l'électricité en me faisant attaquer par des valets de la Compagnie du Pouvoir du Bas Saint-Laurent va me fournir l'occasion de renseigner la population de l'est de la province. Si l'on croit m'user ainsi, c'est peine perdue. J'en ai vu bien d'autres.

Voici un tableau pour cette semaine. Que M. Brillant me pardonne de lui mettre sous les yeux une si dure vérité: le prix de sa marchandise et ce qu'elle se vend ailleurs.

Philippe HAMEL

TABLEAU COMPARATIF DU COUT DE L'ELECTRICITE A RIMOUSKI AVEC CELUI DE VILLES DE POPULATION A PEU PRES EQUIVALENTE EN ONTARIO (USAGE DOMESTIQUE)

Population	Ville	25 kwh. par mois coût annuel	50 kwh. par mois coût annuel	100 kwh. par mois coût annuel	200 kwh. par mois coût annuel	300 kwh. par mois coût annuel
5,589	Rimouski (Qué.)	33.00	63.00	81.00	99.00	153.00
5,517	Smiths Falls (Ont.)	9.98	20.04	29.40	45.50	84.20
5,517	Simcoe (Ont.)	9.00	18.72	27.12	40.68	75.96
5,690	Port Colborne (Ont.)	11.16	22.32	33.48	50.22	97.56
4,433	Port Hope (Ont.)	13.08	26.16	39.24	58.86	112.68
4,057	Perth (Ont.)	10.44	20.88	31.32	46.98	88.68
4,330	Paris (Ont.)	9.00	18.00	27.00	40.50	76.50
4,352	Penetanguishene (Ont.)	11.76	23.52	35.28	52.92	100.68
4,519	Ingersoll (Ont.)	9.00	18.00	27.00	40.50	76.50
3,008	Hanover (Ont.)	10.44	20.88	31.32	46.98	88.68
4,983	Dundas (Ont.)	9.00	18.00	27.00	40.50	76.50
4,186	Carleton Place (Ont.)	10.80	21.60	32.40	48.60	92.40
5,790	Cobourg (Ont.)	10.80	21.60	32.40	48.60	92.40
5,487	Brampton (Ont.)	9.00	18.00	27.00	40.50	76.50
4,630	Wallaceburg (Ont.)	10.44	20.88	31.32	46.98	88.68
4,254	Brantford (Ont.)	9.00	18.00	27.00	40.50	76.50
4,958	Weston (Ont.)	9.00	18.00	27.00	40.50	76.50

nir. Il espère bien redoubler la protection à ses protégés en accroissant considérablement leur nombre et en donnant de nouveaux débouchés de leurs produits à travers la province.

Plus de 110 demandes pour devenir membres de l'Association et bénéficier de ses nombreuses faveurs, sont au bureau d'administration et les directeurs se voient dans l'impossibilité d'y répondre favorablement puisque le local est devenu trop restreint et que les moyens financiers ne permettent pour le moment aucun agrandissement. Un appel sera donc fait aux gouvernements de Montréal et de Québec pour un emprunt à longue échéance pour parfaire cette oeuvre et résoudre la triste situation de ceux qui attendent avec impatience la réalisation de leur demande.

Mort de M. R. Berthiaume

Les funérailles de M. Raoul Berthiaume, décédé vendredi dernier à l'hôpital St. Mary, à l'âge de 55 ans, ont eu lieu ce matin à 9 heures, à l'église St-Léon de Westmount.

Survivent au défunt: sa femme, née Dufresne (Eva); deux filles, MM. Louis et Gérard Berthiaume; un frère, Oscar, et une sœur: Mme Edmond Chevrier.

Pour les amateurs de thé vert

THÉ VERT

"SALADA"

Trois salles de spectacles

La construction, au Trocadéro, d'une nouvelle salle consacrée aux spectacles lyriques et aux grandes manifestations, l'utilisation du Grand-Palais, par une série de transformations intérieures, pour des fêtes grandioses à l'occasion de l'Exposition de Paris sont depuis longtemps connues du public.

Des négociations engagées, depuis quelques mois viennent d'aboutir à doter le Commissariat général du Théâtre des Champs-Élysées. Celui-ci est, depuis le début de novembre, à la disposition de l'Exposition, et les travaux de réfection ont commencé dès le 2.

Le Commissariat général envisage de consentir provisoirement à l'Etat, une sous-location pour y abriter l'Opéra, dans des conditions qui sont en cours de discussion.

Mais pendant la durée de l'Exposition, ce théâtre, qui comprend trois salles de spectacle, sera spécialement utilisé pour les manifestations théâtrales françaises et étrangères.

(Communiqué)

Cours agricoles gratuits pour aspirants colons

Le Cercle du Terroir organise des cours agricoles touchant l'agriculture en général et des cours pratiques de tissage. Ces cours ouvriront le vendredi 5 mars 1937, à 2 heures p.m., chez M. Baril, 419 St-Sulpice.

Tous ceux intéressés sont cordialement invités.

Résidence de repos pour le président du Conseil

Paris, 2 (P. G.-Havas). — Les "chevrons" français sont désormais installés. Le président du conseil pourra, dès le printemps, passer le week-end dans une belle résidence de la banlieue à l'histoire châté de Champeaux maintenant complètement meublé et aménagé. C'est l'aboutissement d'un vœu du président Edouard Daladier qui, dès 1933, pensait à installer une résidence de repos pour le président du conseil. Il avait alors choisi un petit pavillon dans la forêt de Marly. Depuis, intervint le don par M. et Mme Charles Charles Cahen d'Anvers, du cha-

FATIGUÉ DÉPRIMÉ IRRITABLE
Prenez le Tonic
ZYMOPHOS
composé de glycérophates pour les nerfs et d'enzymes pour la digestion.

ANNONCES MUNICIPALES

AVIS

DEMANDE A été faite à la CITE DE MONTREAL pour permission d'ériger un garage public, un atelier de réparations d'automobiles, un atelier électrique de 3 c.v., sur le lot No 158-1, quartier Delormeuil, No (arrière) 5141 Papineau. Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les quinze jours à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité. Montréal, 2 mars 1937.

AVIS

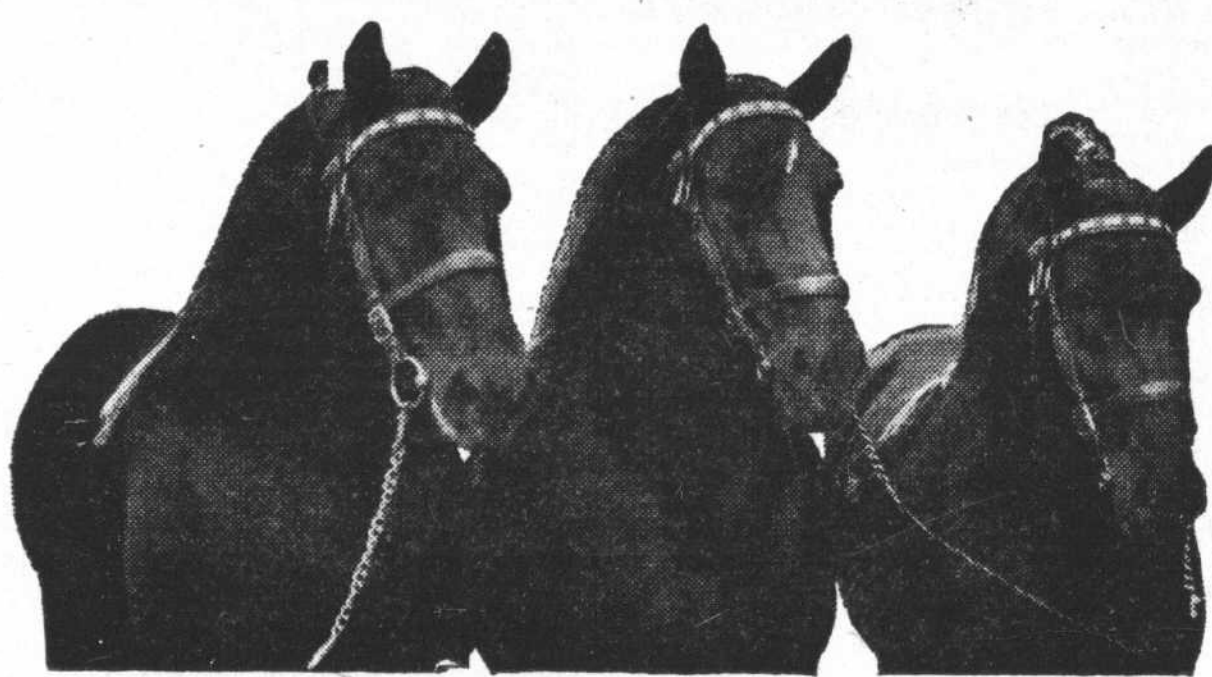
DEMANDE A été faite à la CITE DE MONTREAL pour permission de maintenir un atelier de réparations d'automobiles, sur le lot No 8-26, quartier Maisonneuve, No 305 Lévesque. Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les quinze jours à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité. Montréal, 2 mars 1937.

teau et domaine de Champeaux, tout près de Bry-sur-Marne, à quinze kilomètres seulement de la porte de Paris. Le lieu est merveilleusement choisi par l'éloignement de toute agglomération et par l'absence de la campagne voisine.

Mort du pilote P.-E. Lachance

Québec, 2. (C.P.) — Paul-Emile Lachance, qui a piloté pendant plus de 20 ans les navires entre la Pointe-au-Père et Québec, est mort à l'hôpital hier soir. Il était le frère de l'abbé Jules Lachance, aumônier de l'Hôtel-Dieu.

AU SERVICE DU PUBLIC — QUATRIEME ARTICLE



5,700 CHEVAUX

POUR LES CULTIVATEURS CANADIENS

En 5 ans, les "Black Horses" ont engendré 5,700 poulains pour les cultivateurs canadiens. Jamais, dans l'histoire d'un pays, pareil service de reproducteurs n'a été mis à la disposition des cultivateurs.

Ces 35 étalons perchons de prix, jouissant d'une réputation nationale et internationale, sont la propriété de la Brasserie Dawes de The National Breweries Limited, et le coût entier de leur entretien est défrayé par cette Compagnie.

Bien que les "Black Horses" constituent un médium de publicité pour faire mieux connaître les produits de la Brasserie Dawes, The National Breweries Limited, en formant ce groupe remarquable, a voulu aussi rendre service aux cultivateurs de ce pays en leur aidant à améliorer le type de leurs chevaux de trait. A chaque saison, ces étalons sont envoyés en divers endroits pour faire la monte. Le cultivateur

Service de reproduction établi en 1931

payé \$2 et l'argent ainsi perçu est plus tard versé à la société d'agriculture de la région, de sorte que tout l'argent gagné par les "Black Horses

Blackmore approuve Aberhart

Le premier ministre de l'Alberta en a appelé de nouveau au peuple, dit le chef créditiste aux Communes — Sa décision est sage

Ottawa, 2. (D.N.C.) — M. John Blackmore, leader des créditistes aux Communes, a approuvé la décision de M. Aberhart, premier ministre de l'Alberta, de s'en remettre aux électeurs pour savoir s'il doit continuer à diriger le gouvernement de sa province ou abandonner la tâche.

"M. Aberhart en a appelé de nouveau au peuple", a dit M. Blackmore. Sa décision est sage. La province d'Alberta lui a confié la plus grande tâche de son histoire. Il veut s'assurer que la province n'a pas changé d'opinion à son sujet.

"Je me demande si cette décision mettra fin aux rumeurs de dictature que l'on a entendues souvent. La province d'Alberta veut des réformes. Je suis sûr qu'elle désire aussi que ces réformes s'accomplissent dans les cadres de la Constitution. Elle nous le dira."

Edmonton, 2. (C.P.) — Les députés libéraux à l'Assemblée législative de l'Alberta ont réclamé hier la démission du cabinet Aberhart.

Le chef parlementaire du parti, M. John Bowden, et M. le Dr Walter Morrish, député d'Edmonton, se sont autorisés de l'aveu de la faillite du premier ministre pour demander au gouvernement du Crédit social de fournir à l'électorat albertain l'occasion de juger son administration.

On sait que M. William Aberhart a déclaré dimanche au *Phosphore* qu'il n'avait pu réussir à établir le système du crédit social et payer le dividende social dans un délai de dix-huit mois comme il s'était engagé à le faire. Après avoir confessé son échec, M. Aberhart a déclaré qu'il consultait les membres de la ligue du Crédit social par referendum pour savoir s'il doit démissionner ou poursuivre ses efforts.

Les ministres du cabinet Aberhart n'ont pas répondu à ces attaques. Le député créditiste de Clover-Bar, M. F.N. Baker, a déclaré que le peuple de l'Alberta appuie M. Aberhart plus vigoureusement que jamais.

Les subventions fédérales à l'industrie du charbon

Vote d'une somme de \$2,250,000 (augmentation de \$300,000 sur le crédit de l'an dernier)

Ottawa, 2. (D. N. C.) — Le gouvernement n'a pas l'intention de modifier le principe des subventions fédérales à l'industrie du charbon, a déclaré M. Crerar. Une somme de \$2,250,000, une augmentation de \$300,000 sur le crédit de l'an dernier, lui a été votée par la Chambre pour payer ces subventions.

Il s'en est suivi une discussion au cours de laquelle on a parlé de l'importation du charbon russe et du charbon allemand, des mines de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Alberta.

Les députés de l'est, notamment M. Hartigan, libéral de Cap-Breton, ont soutenu que les subventions fédérales à l'industrie du charbon, a déclaré M. Crerar. Une somme de \$2,250,000, une augmentation de \$300,000 sur le crédit de l'an dernier, lui a été votée par la Chambre pour payer ces subventions.

Il s'en est suivi une discussion au cours de laquelle on a parlé de l'importation du charbon russe et du charbon allemand, des mines de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Alberta.

La réfection des logements

Tableau des prêts dans les villes de 20,000 âmes et plus

Ottawa, 2. (D.N.C.) — D'après des statistiques publiées par le ministre des Finances, M. Charles Dunning, le gouvernement avait fait, au 31 janvier 1937, 1,883 prêts en vertu de la loi de la réfection des logements, dans les villes d'une population de 20,000 âmes et plus. La somme totale, ainsi prêtée, est de \$768,326.89. Mais la somme totale des prêts consentis dans tout le Canada est de \$1,501,167.26 pour 3,959 prêts. Montréal vient en tête pour le total des sommes avancées, mais c'est à Toronto que l'on a fait le plus grand nombre de prêts.

Voici le tableau des prêts consentis dans les villes de 20,000 âmes et plus:

Villes	Prêts	Totaux
Halifax, N.-E.	61	\$2,446.04
Gloucester, N.-E.	38	13,446.87
Sydney, N.-E.	49	15,303.40
Saint-Jean, N.-B.	69	28,976.93
Moncton, N.-B.	35	14,013.51
Québec, Qué.	251	17,586.52
Saint-Jovite, Qué.	3	900.00
Montréal, Qué.	251	137,712.36
Outremont, Qué.	5	4,800.00
Trois-Rivières, Qué.	9	5,815.00
Verdun, Qué.	29	9,200.00
Westmount, Qué.	14	7,215.00
Brantford, Ont.	10	1,943.00
Port-William, Ont.	1	6,672.16
Guelph, Ont.	16	9,290.00
Hamilton, Ont.	74	21,597.51
Trois-Rivières, Ont.	20	3,942.00
Kitchener, Ont.	46	11,251.00
London, Ont.	33	17,327.27
Ottawa, Ont.	75	35,088.53
Oshawa, Ont.	29	6,371.37
Peterboro, Ont.	32	10,221.95
Sault-Sainte-Marie, Ont.	5	1,285.00
St. Catharines, Ont.	25	12,687.18
Toronto, Ont.	342	123,909.28
Windsor, Ont.	79	26,421.77
Winnipeg, Man.	96	43,259.39
Regina, Sask.	14	5,314.82
Saskatoon, Sask.	8	2,911.00
Calgary, Alberta	91	44,966.48
Edmonton, Alberta	35	11,915.92
Vancouver, C.-B.	183	59,745.85
Total	1,883	\$768,326.89

Cavalière de la Salle

La mission française partira de Paris, le 11 mars — Les dons qu'elle apportera

Paris, 1. (P.C.-Havas) — La mission nationale française qui se rend aux Etats-Unis pour commémorer le 250^e anniversaire de la mort de Cavalière de la Salle quittera Paris le 11 mars. Elle apportera les dons destinés aux gouvernements, aux grandes institutions et aux personnalités dont elle sera l'hôte. Deux bustes en bronze de Cavalière de la Salle, du sculpteur Agrifoglio, premier grand prix de Rome, seront offerts, l'un au gouvernement de la Louisiane pour être érigé à Baton-Rouge, l'autre au gouvernement du Texas pour être érigé à Austin. Ces deux bustes seront inaugurés solennellement pendant le passage de la mission dans les deux villes.

Le graveur Gandon exécute une grappe sur cuivre de Cavalière de la Salle dont un tirage sera spécialement fait pour la mission. La Monnaie de Paris fit établir deux médailles, l'une de Cavalière de la Salle par le graveur Delaunoy, l'autre du Père Marquette par Lavrillien. En outre, le comité France-Amérique apportera la carte des explorations françaises en Amérique septentrionale des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles ornée d'enluminures relevées dans les portulans anciens. La mission apporte également deux plaques de bronze commémoratives d'Iberville, "le Cid Canadien", qui seront apposées l'une à La Havane où il est enterré, l'autre à Mobile, capitale d'Alabama, qu'il a fondée.

Toutefois, il sera impossible de transférer les cendres d'Iberville en raison des difficultés d'identification.

Le concert Chenkin

C'est dimanche prochain, en matinée, que M. Louis-H. Bourdon, présentera en concert, au His Majesty's, le célèbre chanteur de composition Victor Chenkin, qui est un polyglotte parfait et qui présentera un répertoire très coloré emprunté aux folklores russe, italien, français, allemand, ukrainien, hébreu, caucasien et tzigane.

Les billets pour cette représentation unique seront en vente à partir de jeudi, au His Majesty's.

La mission "Cavalière de la Salle"

Noms des délégués

Paris, 2. (P.C.-Havas) — Les grandes institutions françaises ont désigné leurs délégués à la mission nationale française "Cavalière de la Salle".

L'Université de Paris désigne: Fortunat Strowski, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne; Firmin Roz, membre de l'Institut, directeur de la Fondation canadienne à la cité universitaire; Louis Cazamian, professeur de la Sorbonne; René Maunier, professeur à la Faculté de droit. L'Académie française désigne son directeur en exercice, André Chevrillon.

La ville de Paris sera représentée par Raymond Laurent, Alfred Bour et Bequet, président, vice-président et secrétaire du Conseil municipal.

L'Académie des sciences morales et politiques sera représentée par Louis Marlio, de l'Institut, président du comité des industries chimiques de France.

La Chambre de commerce de Rouen par son vice-président, le bourgeois.

Le Comité France-Amérique, par Gabriel-Louis Jarav, membre du conseil d'Etat, vice-président délégué, président de la Commission exécutive du comité.

La Société de géographie, la Société des américanistes, l'Académie des sports et la Maison des nations américaines ont désigné le marquis de Gréqui Montfort.

Exposition commerciale du Nord

Hier soir, dans le sous-bassement de l'église de Saint-Alphonse d'Yeuville, boulevard Crémazie, avait lieu l'ouverture officielle de l'exposition commerciale du Nord, sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste, section Crémazie.

L'entrée est libre.

Au collège de Brébeuf

L'Association des anciens élèves du collège Jean-de-Brébeuf inaugurerait le jeudi soir 4 mars, à 8 heures, une série de causeries dont la première, portant sur le journalisme sera donnée par M. Gabriel Langlais.

Tous les anciens sont invités.

Contre l'augmentation des crédits militaires et des armements

Lettre du conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal au premier ministre du Canada

Voici copie d'une lettre que le Conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal vient d'adresser à M. Mackenzie King, premier ministre du Canada, pour s'opposer à l'augmentation des crédits militaires et des armements:

CONTRE L'AUGMENTATION DES CREDITS MILITAIRES ET DES ARMEMENTS.

Au Très Honorable Mackenzie King, Premier Ministre du Canada, Chambre des Communes, Ottawa, Canada.

Monsieur le Premier Ministre,

Les directeurs de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, réunis en assemblée régulière ce 23 février 1937, se font l'écho de l'opinion publique et expriment le sentiment militaire et profond du peuple canadien en se prononçant énergiquement contre la politique hasardeuse du gouvernement d'Ottawa sur la question des armements.

Ils invitent les sénateurs et les députés à la Chambre des Communes:

a) A se rappeler que le Canada, pays d'Amérique, n'a rien à perdre mais plutôt tout à gagner en se tenant à l'écart de toute guerre européenne.

b) A considérer qu'ils n'ont reçu du peuple aucun mandat qui les au-

torise à voter l'augmentation des crédits, du ministère de la Défense nationale.

c) A se souvenir de ce qu'il en a coûté au Canada de vies humaines et de milliards de dollars pour s'être jeté dans une aventure militaire comme celle de 1914-1918 qui a compromis la situation financière du pays et placé sur les épaules du contribuable des impôts tels qu'il est écrasé par ce trop lourd fardeau.

d) A se préoccuper de l'établissement des fils de cultivateurs et à procurer du travail aux milliers de jeunes gens de la ville et de la campagne, ainsi qu'aux chômeurs, exposés à la démolition et à la déchéance, par suite de l'oisiveté où ils vivent.

e) A s'opposer par conséquent, de toutes leurs forces, à l'augmentation des crédits militaires et des armements, afin d'empêcher le Canada d'être entraîné directement ou indirectement dans les guerres futures de l'Empire britannique.

Veuillez agréer, monsieur le Premier Ministre, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Pour la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal,

Le chef du secrétariat,

(signé) Alphonse de la ROCHELLE

Copie conforme: Le chef du secrétariat, Alphonse de la Rochelle, Montréal, le 24 février 1937.

Faits divers

Ecrasé à mort sous un bloc de glace

Un camion transportait des blocs de glace, hier midi, de Boucherville à Longueuil. Parvenu à trois milles de sa destination, soudain la chaîne qui encerclait les blocs se cassa et ceux-ci se mirent à glisser sur la route. Un jeune homme, du nom de Donat Beland, 22 ans, 4647, rue Ontario, employé comme aide sur le camion, se met en frais de les arrêter et tomber. Il saute sur le chemin, mais il perd l'équilibre et se fait écraser à mort sous l'un d'eux. Le chauffeur du camion ne s'aperçoit pas de l'accident, mais un autre camionneur arrive sur les entrefaites et se porte au secours de Beland. Il le transporte en toute hâte chez le Dr O. Guay, de Longueuil, mais celui-ci ne peut que constater le décès.

Chouffard retracé

La police décelait celui qui, vraisemblablement, causa la mort d'une dame âgée, non encore identifiée, à l'angle des rues Saint-Jacques et Guy, samedi dernier. En effet, grâce aux débris de verre répandus sur le pavé après l'accident, les experts de la police ont d'abord déterminé la marque de fabrique de la voiture, un sedan Plymouth, modèle 1934. Puis les détectives attachés à l'escouade préposée aux homicides ont obtenu du bureau provincial de l'enregistrement des automobiles, les noms et adresses de tous les propriétaires de voitures sedan Plymouth, qui ont renouvelé leurs plaques de permis pour 1937.

Arrivés chez Gougeon, 1013, rue St-Ferdinand, les policiers relevèrent, parait-il, des marques sur les gardes-boues de sa voiture, et constatèrent que la glace du phare de droite était brisée. Or, les débris de verre retrouvés sur le pavé après l'accident correspondent exactement avec le reste de la glace du phare. Gougeon est écroué aux quartiers généraux de la police en attendant l'enquête ajournée à la semaine prochaine.

Vol avec agression

Un appel pour meurtre a causé un vil effet, hier soir, aux quartiers généraux de la police, mais à leur arrivée sur les lieux, les détectives ont découvert qu'il s'agissait tout simplement d'un vol avec agression. Des apaches avaient assailli, dans la rue, à l'arrière du numéro 260, rue Villeneuve, un jeune garçon, H. Cohen, collecteur, 374, avenue Laurier, et après lui avoir lié les mains et les pieds, lui avaient volé son argent et s'étaient enfuis. La police poursuit une enquête.

Le quartier chinois sur le pied de guerre

Un conflit, qui, heureusement, n'aura aucune répercussion internationale, divise actuellement la population de notre autrefois paisible Chinatown. Low Chung et Lee Yee dirigent les activités des deux groupes belligérants. Et la question en litige est celle-ci: Qui a juridiction sur la loge maçonnique locale, la Chine ou Toronto? Grave problème en suspens depuis trois ans, mais parvenu à une phase critique depuis que Toronto a télégraphié à Low Chung et à l'investi de la suprématie, déterminant par le fait même le duc précédent: Lee Yee. Comme plusieurs possèdent des revolvers, on en serait peut-être venu aux coups, mais heureusement la police veille et tout cet orage se condense en salive. En dernière heure, on nous apprend que nationaux et rebelles veulent conduire toute cette affaire jusqu'en Cour Supérieure. En attendant, des cautionnements de \$500 et de \$200 procurent une amnistie temporaire aux soldats, et ce sont leurs avocats qui doivent lutter pour la paix, la justice et la liberté de ces bons célestes.

Trois cambriolages

Chez M. R. Lafleur, 8442 rue De Gaspé, des voleurs ont pris des bijoux, des fourrures et des vêtements, le tout estimé à \$500. Chez Mme J.-E. Choinière, 4603 rue Garnier, ils se sont emparés de \$320

de bijoux, et chez M. P. Pageau, 9460 rue Foucher, ils ont fait main basse sur des vêtements et des bijoux, pour une valeur de \$500.

Trouvé pendu à Rouyn

Rouyn, 2. (C. P.) — Le cadavre de Sabatino Ruciolitti, 40 ans, pendu hier soir derrière les rideaux tirés de la vitrine de son magasin, sur lesquels la lumière décapait sa silhouette.

La porte de l'établissement était verrouillée et toutes les lumières étaient allumées. La police a enfoncé la porte et elle eut tôt fait de couper la corde qui retenait le corps de Ruciolitti à une poutre du plafond. Au dire des médecins, il y avait environ neuf heures qu'il était mort lorsque la police l'a découvert.

On suppose qu'il sera monté sur un comptoir, sans éteindre les lumières, et qu'après s'être passé la corde au cou, il se sera laissé tomber dans le vide. Tant qu'il fut clair, aucun des passants ne put le voir, les rideaux étant tirés. Mais à la tombée du jour, la lumière projeta son ombre sur les rideaux. Ruciolitti était célibataire.

Sentence de mort commuée en emprisonnement à vie

Ottawa, 2. (C. P.) — Le ministre de la Justice a annoncé hier que la peine de mort prononcée contre Christine-Maud Pogmore avait été commuée en emprisonnement à vie contre Emmanuel Ernst. N'a pas été commuée et celui-ci devra mourir sur l'échafaud mercredi, à Red-Deer, en Alberta. Ces deux condamnés avaient été trouvés coupables du meurtre du mari de la femme Pogmore. Ils furent condamnés à être pendus par le juge Ewing.

Brownlee perd sa cause en Cour suprême

Edmonton, 8. (C. P.) — On a annoncé hier soir que M. John E. Brownlee, l'ancien premier ministre de l'Alberta, va se pourvoir en appel relativement à l'arrêt rendu hier par la Cour suprême du Canada, accordant des dommages intérêts de \$10,000 à l'appelante, Mlle Vivian MacMillan, maintenant Mme Henry Sorenson, d'Edson, en Alberta.

* * *

Ottawa, 2. (C. P.) — Maintenant le verdict des jurés à l'encontre de la décision des juges de la Cour d'appel d'Alberta, la Cour suprême du Canada a maintenu l'appel de Vivian MacMillan, dans une action en dommages-intérêts pour séduction contre M. John E. Brownlee, ancien premier ministre d'Alberta.

Les bookies

Me Oscar Gagnon, substitut du procureur général, nous fait parvenir la mise au point suivante, concernant une nouvelle publiée dans le *Canada*, du 27 février dernier:

Montréal, le 27 fév. 1937. Un journal du matin, le *Canada*, en faisant le compte rendu des causes de jeu qui ont été entendues hier par le juge Enright, a mis en titre "La Couronne est moins exigeante pour les bookies".

Ce titre n'est pas justifié par les faits qui se sont passés hier et, en ma qualité de procureur de la Couronne, il convient, je crois, de rétablir les faits.

Depuis le mois de septembre, la police provinciale, assistée par les représentants du procureur général, a fait un grand nombre de raids contre les maisons de jeu en général et en particulier contre les "bookies" et les tenanciers de maisons de jeu appelées "barbottes".

En raison des amendes considérables qui avaient été imposées, les tenanciers de ces maisons, par l'intermédiaire de leurs procureurs, comme ils en avaient le droit, et après avoir contesté un grand nombre de ces causes sur des questions de procédure, ont offert à la Couronne de plaider culpabilité et ont été condamnés suivant la gravité de ces cas.

La Couronne ne s'est départie en aucune manière de son attitude vis-à-vis des "bookies", et a exigé que le maximum de \$200.00 soit imposé dans chaque cas contre les tenanciers. La seule exception a été faite dans le cas de personnes qui jouaient aux cartes et qui ont

offert des explications atténuantes pour leur présence dans ces endroits.

Cette attitude de la Couronne ne demande que des sentences proportionnées à la gravité des offenses, suivant les rapports des officiers de police, à toujours été la même.

Quant aux "barbottes" et maisons de paris, non seulement à l'avenir la Couronne ne sera pas moins exigeante, mais au contraire, elle le sera davantage pour les tenanciers récidivistes, car la loi permet aux magistrats, en plus de l'amende, d'imposer des sentences d'emprisonnement, ce qui d'ailleurs a déjà été fait par le juge Enright dans un cas spécial.

Les brise-glaces

Dès hier soir, les brise-glaces N. B. McLean et Saurer du gouvernement fédéral avaient à la fin de leur première journée d'opération brisé la glace du chenal maritime du fleuve St-Laurent sur une distance de six milles. Les brise-glaces, partis des Trois-Rivières, se dirigent vers Montréal. Selon les renseignements reçus au Service des signaux, à Montréal, la glace est passablement épaisse aux environs des Trois-Rivières. Cependant les brise-glaces ont tapé dur et on considère leur poussée comme fort satisfaisante. Il y a 71 milles des Trois-Rivières à Montréal. Si les brise-glaces continuent à cette allure, le chenal maritime du fleuve sera ouvert dans peu de temps.

Ventes d'automobiles neufs en janvier

L'avance marquée dans les ventes d'automobiles neufs en décembre 1936 s'est continuée le premier mois de l'année courante alors que 10,199 véhicules ont été vendus pour \$10,486,413. Ces chiffres montrent des augmentations de pas moins de 82 p.c. en nombre et 83 p.c. en valeur sur les 5,616 automobiles, camions et autobus vendus pour \$5,726,696 en janvier 1936. Du nombre total d'unités vendues en janvier 1937, 84 p.c. sont des automobiles de tourisme et 16 p.c. des véhicules de commerce.

Les ventes de 8,522 automobiles de tourisme neufs sont évaluées à \$8,731,222, entraînant des gains de 80 p.c. en nombre et 81 p.c. en valeur sur les 4,747 unités vendues pour \$4,831,962 en janvier 1936. Le Québec et l'Ontario dépassent les autres provinces dans l'augmentation des ventes d'automobiles de tourisme, avec des gains de 96 et 87 p.c. respectivement sur les ventes de janvier de l'an dernier. Les augmentations constatées dans les autres provinces sont comme suit: Saskatchewan, 76 p.c.; Provinces Maritimes, 67 p.c.; Manitoba, 65 p.c.; Colombie canadienne, 53 p.c.; Alberta, 34 p.c.

Un fait remarquable dans le commerce de janvier est l'augmentation étonnante de 93 p.c. dans les ventes de camions et d'autobus sur le mois correspondant de 1936. Les ventes dans le Québec et l'Ontario montrent les plus grandes augmentations de ce côté, bien que des gains substantiels soient constatés dans toutes autres provinces, à l'exception de l'Alberta et de la Colombie canadienne.

Faillites commerciales

Il y a eu 1,096 faillites commerciales les onze premiers mois de 1936, le plus bas niveau dans les annales qui datent de 1921, comparativement à 1,202 la période correspondante de 1935, 1,408 en 1934 et 1,885 en 1933. Le passif montre un déclin correspondant, se chiffrant à \$13,974,026 contre \$16,335,690 en 1935, \$22,060,739 en 1934 et \$30,609,086 en 1933. Le nombre total de faillites dans le commerce est de 494 contre 546, dans les manufactures, de 168 contre 165, dans l'agriculture, de 117 contre 151, et dans les services, de 170 contre 173. Comparativement à 1935, toutes les provinces, excepté la Nouvelle-Ecosse et la Colombie canadienne, ont des diminutions dans des faillites commerciales.

"Plus haut les jeunes!"

PAR LE R. P. L. HONORE, S.J.
L'auteur de *Elle et Toi, Jeune Homme! Lui et Toi, Jeune Femme! Pour Vous, Epoux et Enfants*, ces admirables et bienfaisants ouvrages consacrés à l'éducation de la pureté, s'adresse aujourd'hui à la jeunesse des collèges, à ceux qui se font les "hommes de demain".

Cette jeunesse a une valeur en elle-même, elle n'est pas seulement une puissance. Les jeunes réfléchissent et raisonnent sur la réalité qui les entoure. Le R. P. Honore s'est donné pour tâche de guider nos jeunes gens au milieu du dédale de la vie réelle en leur suggérant des réflexions dont le but est de faciliter leurs résolutions personnelles.

Mgr Schryngers a écrit de *Plus haut les jeunes!*

"Trois coups de clairon! (Sois généreux. Sois un chic type. Sois travailleur).

"Trois sonneries d'alarme! (Gare à l'auri sacra fames! Gare à la sensualité ravageuse. Gare à la fatalité curieuse!).

"Triple baul! (Cultive l'optimisme. Dresse ta volonté. Sois vainqueur de toi-même).

"Chant d'allégresse au triple idéal! (Devenir un entraîneur d'hommes. Exceller dans sa carrière. Au cœur, un grand amour pour le Christ).

Tous les jeunes gens, tous les professeurs de collèges, tous ceux qui ont la mission de préparer la jeunesse aux grandes tâches de la vie se doivent de connaître et de faire connaître ce nouveau livre du R. P. Honore.

Volume de 172 pages, format bibliothèque. En vente au Service de Librairie du *Devoir*, au prix de \$0.85, franco.

Si vous voyagez...

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES. "LE DEVOIR". Bilets d'aller et retour, les prix au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, téléphones de voyages, passeports, etc. Téléphone: BELAIR 3361.

ACHÈTE BIEN QUI ACHÈTE CHEZ
DUPUIS
Notre 69e Vente Anniversaire
commencera lundi 8 mars
Suivez nos annonces et surveillez nos vitrines.

Avez-vous pris part à notre grand concours? ...
Procurez-vous un feuillet au rayon des jouets — 3ème étage.

Gilets et caleçons "SHORTS"
Broadcloth rayé — marque FORSYTH — gilets de coton
Chaque article
.50
Caleçons de broadcloth dans les plus nouvelles rayures. Élastique au dos de la ceinture. Gilets athlétiques en jersey de coton pour porter avec ces caleçons. Gilets: 34 à 44 — Caleçons 28 à 42.
DUPUIS — rue-de-chaussée (St-Catherine)

PROTEGEZ FOURRURES ET LAINAGES CONTRE LES MITES! ...
STOR-ALL
Épais papier goudronné. Environ 27" x 3" x 60".
Spécial 2 sacs pour.....**.35**
"DUSTEX"
Papier rouge épais anti-mites. Environ 27" x 3" x 60". Spécial, le sac.....**.39**
Plateau 5151 — local 202
DUPUIS — rue-de-chaussée (St-André)

Dupuis Frères
ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér.
ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

COURONNEMENT de GEORGE VI et EXPOSITION de PARIS
Aller à bord du **"PILSUDSKI"** Ligne polonaise
DE MONTREAL, 2 MAI, 1937 — DUREE 28 JOURS
● Passage, cabine, repas aller et retour — 3 jours à Londres: visite complète ville, 7 jours à Paris: excellent hôtel, chambre à 2 et petits déjeuners; visite ville, Versailles et Malmaison — Transfers aux arrivées et départs — par personne:
Classe touristique **\$335.** Troisième classe **\$260.**
Hébergement à bord du navire à Londres — la solution la plus économique dans les circonstances.
* — Pas d'autre classe au-dessus à bord du "Pilsudski".
* — Prolongation de séjour à volonté —
X — TOURNÉE DE 22 JOURS — FRANCE — ITALIE — SUISSE. Tous frais compris, par personne.....**\$180.**
(No 2) SEJOUR A L'HOTEL ET SIEGE AU DEFILE
● De Montréal, 30 avril, "Athenia" — Deux semaines à Londres, logement à l'hôtel, tous repas et pourboires — Siège d'estrade au défilé du Couronnement (on demande de \$90 à \$250 par place) — Passage aller et retour et transferts — par personne:
Classe cabine **\$576.75** Classe touristique **\$477.50**
S'INSCRIRE SANS RETARD
Le DEVOIR VOYAGES
430, Notre-Dame Est. Tél. BELAIR 3361
MONTREAL
Billets émis pour tous pays au tarif des compagnies.

Assemblée à St-Eustache le 4

Il y aura une assemblée de la jeunesse des comtés de Laval et des Deux-Montagnes à St-Eustache, le dimanche, 14 mars, à 2 h. 30 de l'après-midi à l'hôtel de ville. Le public est invité. Les principaux orateurs seront: MM. Roland Guy, Alexandre Joly, Roch Clermont et autres.

Retraites en langue italienne

Une retraite en langue italienne se donnera mercredi, jeudi, vendredi et samedi, c'est-à-dire les 3, 4, 5 et 6 mars, à 7 h. 30 p.m.
Cette retraite sera prêchée en l'église St-Joseph, 520 rue Richmond, par le Père Ignace-M. Patriarchi, O.S.M. Elle s'adresse surtout aux gens des quartiers St-Joseph, St-Cunégonde et ceux de la Pointe-St-Charles.

Un traité du bridge en français

LE BRIDGE POUR TOUS écrit par M. Arsène DesRochers, diplômé supérieur des Studios Culbertson, de New-York, professeur de bridge associé d'E